



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

Marie-Lorraine CHOFFART

*MASTER 2 Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives*

*Année 2011/2012*

*Regards sur le corps de l'« athlète » au cours du  
développement de l'athlétisme moderne*

**Tutrice** : Françoise BARON

**Responsable de formation** : Bernard ANDRIEU

## *Table des matières*

<b>INTRODUCTION</b>	Page 1
<b><i>I. LE CORPS CONTRÔLE – LE CONTRÔLE DES CORPS</i></b>	Page 5
<b><i>A. LE CORPS CACHE</i></b>	Page 5
1. « <i>L'Histoire se met en marche</i> »	Page 5
2. « <i>Le voile selon Nike : Evolution ou régression? »</i>	Page 11
3. <b><i>ANALYSE REFLEXIVE : Perturbation des normes, déplacement du curseur de la normalité</i></b>	Page 29
<b><i>B. A LA RECHERCHE DU CORPS « INTER-SEXUE »</i></b>	Page 32
1. <i>De quoi s'agit-il ?</i>	Page 32
2. <i>Quelle méthode employer, et avec quelles conséquences ?</i>	Page 32
3. <b><i>ANALYSE REFLEXIVE : La traque aux sorcières ?</i></b>	Page 42
<b><i>II. LE CORPS OUTIL - MODELAGE DES CORPS</i></b>	Page 44
1. <i>Une mise en jeu des corps, prémisses du féminisme</i>	Page 44
2. <i>Des corps spécialisés, stéréotypés (1945 à ...?)</i>	Page 51
3. <i>Le corps façonné, le corps sacrifié (1965 à aujourd'hui...)</i>	Page 55
4. <b><i>ANALYSE REFLEXIVE : Subtilisation et duplication des attributs masculins et Sur-féminisation</i></b>	Page 61
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b>	Page 68
<b><i>Bibliographie</i></b>	Page 70
<b><i>Abstract</i></b>	Page 72
<b><i>Table des matières</i></b>	Page 73

# *INTRODUCTION*

Comment le corps, et nous pourrions préciser ; les corps des athlètes, c'est-à-dire celles qui pratiquent les courses, les sauts et les lancers, se sont-ils dévoilés, façonnés, et surtout comment ont-ils été acceptés et qualifiés au cours de la constitution et du développement fédéral de l'athlétisme moderne.

Le corps est pensé ici, comme la vitrine des acteurs qui le mobilisent, en l'occurrence des actrices du stade dans notre étude. Il s'agit en effet du corps envisagé « comme visée centrale, qui renseigne sur les conceptions que toute société se fait des personnes et que toute personne se fait de la société » (1).

L'étude des corps et des manières dont ils sont appréciés voir jugés par les différents acteurs de la société selon les époques met en évidence les normes de beauté, d'esthétisme du féminin et du masculin en quelque sorte la normalité attendue, notamment dans le cadre de l'observation des athlètes de haut niveau.

Les notions de beauté et d'esthétisme sont des qualités conférées à un corps par un individu, un groupement d'individus ou une société donnée. Nous appréhendons celles-ci à travers l'étude de la subjectivité des acteurs mais surtout au regard du processus historique de libération des corps. « La détermination d'un beau corps ou d'un corps laid, que l'on pourrait croire universelle évolue sans cesse. – C'est-à-dire qu'un beau corps est à même de prendre les allures d'une icône, et de devenir l'image emblématique de ce qui est admis de façon universelle, comme la beauté en matière corporelle » (2).

« La sportive : guerrière ou fragile, chaste ou libertine, énergique ou gracieuse, représente une figure originale qui suscite la curiosité et fascine. Le sport étant cependant une « affaire » d'hommes, on la réduit trop souvent au stéréotype de l'androgyné » (3).

Il sera ainsi intéressant de montrer comment certaines femmes du début du XX<sup>ème</sup> siècle se sont intéressées à la pratique de l'athlétisme, sport à grande connotation masculine, leurs motivations, leurs combats. Un parallèle avec les disciplines pratiqués et les procédés d'entraînement de l'époque est pertinent afin de présenter et comprendre le corps qui appartenait à ces « nouvelles » femmes.

1. Pascal DURET, Peggy ROUSSEL « le corps et ses sociologies » 2003

2. Yannick LE PAPE « Dictionnaire du corps » sous la direction de Bernard ANDRIEU et Gilles BOËTSCH 2008

3. Thomas BAUER « La sportive dans la littérature française des années folles » 2011

Tout au long de l'institutionnalisation de l'athlétisme au cours du XXème siècle, le pôle féminin va suivre le modèle masculin en proposant des disciplines adaptées. Un décalage entre les épreuves féminines et masculines est perceptible et bien que diminué il reste d'actualité. Notons que les femmes n'ont officiellement accès à la perche que depuis les Jeux olympiques de Sidney en 2000, et au 3000 mètres steeple, depuis 2008 aux Jeux olympiques de Pékin et le décathlon leur est toujours interdit.

« Quant aux règlements des compétitions avant tous destinées aux hommes, ils seront « adaptés » aux femmes, c'est-à-dire à leurs capacités physiques déficitaires » (4).

D'autre part un autre point à mettre en lumière est celui de la nature de l'instrumentalisation du corps de l'athlète au cours des différentes étapes du développement de ce sport.

Les athlètes des débuts ne sont pas véritablement « corporellement spécialisées » (5), c'est-à-dire les lanceuses n'apparaissent pas vraiment plus massives que les sauteuses en longueur et hauteur ou les coureuses, elles ne se distinguent pas véritablement par leur morphologie.

Les progrès industriels et les évolutions sociétales (le souci du rendement maximal, les rivalités d'états, le recours aux technologies avancées, la massification, la spectacularisation du sport et les enjeux politiques) accompagnent la construction de l'athlétisme. Nous nous questionnerons sur l'influence de ceux-ci sur le « modelage » du ou des corps des « athlétesses » (6) modernes, ainsi que sur leurs représentations et acceptations.

Il me semble intéressant d'aborder ce sujet dans la mesure où nous sommes arrivés aujourd'hui à un décloisonnement des genres où les corps féminins et masculins stéréotypés laissent désormais la place à une multitude de silhouettes. Les qualificatifs associés jusqu'alors aux femmes et à leur corps, ne leurs sont plus réservés. De même en ce qui concerne la virilité.

Dans le domaine sportif et plus particulièrement en athlétisme comment est-ce que cela s'est construit et comment cela se traduit ? Qu'est ce qui faisait obstacle à leur pratique ? Quelles sont les dérives actuelles liées à la recherche exacerbée de records et de corps cherchant à dépasser les limites physiologiques, déontologiques ?

4. Frédéric BAILLETTE « La mâle donne » Sport et virilisme 1999

5. J-M LEGRAS « Vers une technologie culturelle des APSA » 2005

6. Terme créé et employé par Georges HEBERT « Muscle et beauté plastique » 1948

L'acceptation d'un corps féminin athlétique ne va pas de soi pour tous les individus. Nous avons tous un regard différent sur ce corps instrumentalisé. Comment au début du siècle certaines femmes ont dû se battre pour faire valoir leur accès à la pratique athlétique ? Comment la représentation de ce corps a-t-elle évolué jusqu'à maintenant ? Qu'est ce qui a influencé le « droit » de déplacer les normes physiques, ou d'agir sur elles et de manipuler son propre organisme ? Sous quelles conditions une femme peut « compétitionner » en athlétisme en s'appropriant inéluctablement certains des facteurs caractéristiques (force, combattivité, agressivité, musculature, effort...) du masculin et du corps de l'homme dans la confrontation à l'autre et à la performance ? Pour être performante, pour gagner n'est-t-il pas obligatoire pour les femmes de développer ces facteurs virilisants ? Ceci impliquant un remaniement, une ré-incorporation des éléments de leur féminité.

Nous chercherons à mettre en lumière comment le développement et la fédéralisation des disciplines athlétiques féminines au XX<sup>ème</sup> siècle, renseigne sur la transformation des corps des pratiquantes et nous éclaire ainsi sur les regards portés et l'acceptation du corps de « l'athlète » dans la société.

En ce qui concerne la méthode de travail, j'ai répertorié différents ouvrages me permettant d'identifier les représentations de la femme athlète et de son corps. Les regards changent selon les époques mais aussi selon l'appartenance sociale et les normes de ces individus.

Les hypothèses étayées sont issues de l'analyse de différents documents (ouvrages socio-historiques, littérature, magazines et livres spécialisés en athlétisme, photographies) présentant et ou mettant en scène des athlètes.

Les propos et les images médiatiques sont à considérer dans leur relation plus ou moins complexe avec des discours sociaux visant à maintenir d'une certaine façon les conceptions dominantes des rapports de genre. Les femmes athlètes sont majoritairement décrites sous un angle d'objectivation sexuelle où l'on met en avant leur caractéristiques physiques et ou vestimentaires. « C'est que l'univers médiatique du sport demeure pour une large part, comme le rappelle Mathieu CARNAL, un univers masculin à destination d'un public d'hommes et où la norme masculine se confond avec la norme universelle », puisque « le masculin constitue la norme et la catégorie « féminin » apparaît comme l'option marquée » (7).

Ainsi nous dégagerons différents types de corps à analyser. Les catégorisations sont à envisager comme des tendances fortes de l'évolution de l'exposition des corps, ainsi que des morphologies, et des morphotypes que nous retrouvons dans l'athlétisme féminin.

En nous basant sur la catégorisation de C. PRODHOMME (8), nous observerons les corps féminins par leur instrumentalisation et leur contrôle en athlétisme. Nous aborderons le corps « contrôlé », contrôles variés : idéologiques, politiques, individuels. Le corps pensé, ici, en tant qu'objet de suspicion, de convoitise Nous déclinons également le corps « outil » servant la performance et les idéaux de compétition et ses dérives. Le corps est pensé de ce fait par rapport à l'instrumentalisation qu'il joue, voire subit.

De cela découlera la mise en parallèle entre l'évolution, les transformations du corps des « athlètes » et le corps de la femme « attendu » à travers les époques et dans différents types de sociétés. Nous nous interrogerons sur la capacité d'acceptation de ces transformations par les sujets au regard des « normes sociétales », des représentations publiques et nous nous interrogerons sur les perspectives.

8. C PRODHOMME « Des logiques motrices à l'œuvre dans les activités athlétiques à la construction d'une motricité athlétique à l'école » « Vers une technologie culturelle des APSA » 2005

# I. LE CORPS CONTRÔLE – LE CONTRÔLE DES CORPS

## A. LE CORPS CACHE

### 1. « L'Histoire se met en marche » :

Le Vassar College est fondée en 1861 par Matthew Vassar, dans la vallée de Hudson, à environ 100 kilomètres au nord de New York. Il s'agit d'une université exclusivement féminine.

En 1895, le 9 novembre a lieu le tout premier meeting d'athlétisme féminin (« Field Days ») organisé par le Vassar College.

17 étudiantes prennent part à la rencontre et participent à 4 épreuves :

- 100 yards, 91,44 mètres,
- du saut en longueur avec élan,
- du saut en hauteur avec élan,
- 220 yards, 201,168 mètres.

Les corps des athlètes y seront cachés. En effet une haie de 3 mètres 65 protégeait les jeunes femmes en jupe des regards.

Cette institution est connue et valorisée par ses idées novatrices en matière d'éducation. Elle utilise ainsi les différentes activités sportives et notamment l'athlétisme afin de former des jeunes femmes accomplies et épanouies. Mais la démonstration, l'exhibition des corps reste quelque chose de trop novateur ou provocateur pour ces temps et les représentations publiques.

Les corps des athlètes sont cachés, par des murs, mais aussi par des tenues ne favorisant par leur motricité. En consultant les différents clichés de la plaquette de présentation du Vassar College, nous découvrons des femmes en robes, en blouses, en shorts amples.

Ce type d'activité est encouragé par des gens aux appartenances sociales privilégiées et ayant des conceptions progressives et novatrices de la société. Toutefois cette volonté de progrès reste assujettie à ce que la morale de l'époque véhicule.

Les femmes peuvent courir et sauter à l'occasion de compétition d'athlétisme mais leur corps ne doit pas être dévoilé. Les photos ci-jointes nous permettent de faire ce constat dans la mesure où les tenues des « athlétesses » ne diffèrent pas des tenues du quotidien et couvrent et cachent le corps, qui pour l'époque est très tabou.





*Taken and sent by H. Velma Turner '99*

*Field Day 1897*



*Field Day 1904*

En France le 25 octobre 1903, une course exclusivement féminine est organisée à Paris. Plus de 2500 ouvrières du textile rallièrent à la course ou la marche Paris à Nanterre. Le rédacteur du journal le Petit Haut-Marnais est l'instigateur et l'organisateur de cette manifestation fortement décriée et raillée. Nous noterons ceci notamment sur les articles de presse de l'époque présentant cette réunion assez « révolutionnaire » et novatrice :

*« Le public n'a pas encore dans l'oeil la silhouette de la femme faisant du sport ; les efforts des concurrentes étaient inconnus, et beaucoup semblèrent laides de geste dont elles ne se servent pas rue de la Paix. Là encore, il faut que les idées de la foule se fassent ; elles se feront, je le crois. En résumé gros, très gros, énorme succès de curiosité.*

*Le départ a été donné à dix heures à un millier de Midinettes, dont un grand nombre l'était certainement pour la circonstance, il y en avait des jolies, des passables, des laides.*

*Les costumes adaptés par nos marcheuses étaient des plus disparates : les unes en costumes de ville avec chapeau, voilette, ombrelle, semblaient aller faire leur petit tour au Bois ; d'autres, en culotte de cycliste ; la majorité avaient adapté la jupe classique du trotin s'arrêtant à la cheville ; comme coiffure, le béret avait réuni l'ensemble des suffrages.*

*Et tant bien que mal, plutôt mal que bien, nos modistes, nos couturières et les autres se frayent un passage à travers la foule et les véhicules de toutes sortes qui encombrent l'avenue des Champs Elysées que les concurrentes arpentent de leur mieux, cherchant à gagner au plus vite Nanterre où les attendent les honneurs du triomphe. » (9)*

### **La course des Midinettes**

« Elle a eu lieu enfin cette fameuse course qui, pendant des semaines, mit en émoi tant de gentilles fillettes. La course des Midinettes !

Au fait vous savez qui sont les Midinettes ? Ce sont ces jeunes ouvrières de la couture et de la mode que l'on rencontre vers midi – d'où leur gracieux nom – aux alentours des ateliers, se hâtant vers le restaurant ou simplement le banc de jardin public où elles vont prendre leur modeste déjeuner.

Les Midinettes sont jeunes, joyeuses, fraîches de toute leur belle jeunesse, et souvent fort jolies. Pourquoi n'auraient-elles pas eu leur concours de marche comme les autres, elles aussi, les gentilles enfants ?

Un fantaisiste – ce fut, je crois, Rodolphe Salis – organisa, il y a quelques années, sur l'avenue Trudaine, des courses de voitures à bras et même de culs-de-jatte.

Infiniment plus gracieuse devait être la course des Midinettes.

Il y avait douze kilomètres à parcourir. Le but était Nanterre, ce qui ne laissait pas que d'être symbolique ou indiquait à toutes ces jeunes filles qu'elles devaient tendre de tous leurs efforts à suivre l'exemple de la rosière.

Ce fut charmant, mais quelle cohue, messeigneurs !

Toutes ces demoiselles, concurrentes d'abord, dans les costumes les plus variés, quelques uns, pas tous, très réussis : puis la foule des parents, des amis, des amies, et enfin innombrable, épaisse, la troupe des curieux.

Le départ fut laborieux. Enfin, au coup de pistolet, vers onze heures et demie, une armée véritable s'élança de la place Concorde vers l'Arc de Triomphe ; les automobiles, les fiacres les bicyclettes, les motocycles, se démenaient au milieu de tout cela et, bien que précédées par des gardes de Paris à cheval, les Midinettes durent parfois jouer des poings pour se frayer un passage.

La première arrivée fut Mlle Jeanne Cheminel, une agréable brune de vingt-quatre ans, qui abattit ses 12 kilomètres en 1h 10', ce qui est méritoire. Cette solide marcheuse est modiste, et cela contraria un peu quelques couturières, qui derrière elles, obtinrent pourtant les meilleures places. Voici, en effet, quelles furent les premières : Jeanne Cheminel, modiste ; Lucie Fleury, couturière ; Maris Touvard, couturière ; Louise Balesta, giletère ; Alice Brard, couturière ; Mathilde Mignot, couturière ; Kugel, couturière ; Marguerite Pradel, couturière ; Jeanne Brederie, couturière.

Je n'entreprendrai point d'expliquer la supériorité des couturières en fait de marche, il me suffit de la constater. » **Georges D'Esparbès (10)**

# Le Petit Journal

Le Petit Journal  
MAGAZINE — SIX FRANCS — BREVETÉ  
Le Supplément illustré  
CINQ CENTIMES

5 Centimes

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

5 Centimes

HUIT PAGES

L'AGRICULTURE ÉGYPTE, 5 cent. — La Mère de Petit Journal, 10 cent.

ABONNEMENTS

UN AN 120 cent.  
SEMI-ANNUEL 60 cent.  
DEPARTEMENTS 20 cent.  
ÉTRANGER 30 cent.

Quatrième année

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 1903

Numéro 677



LA COURSE DES MIDINETTES

(11)

11. Gravure du Petit Journal du 8 novembre 1903, numéro 677



12. Carte postales Courses des Midinettes, 1903



*Gymnastes danoises s'échauffant sur le white City Stadium  
Jeux Olympiques de Londres 1908*



*Miss HURREN lançant le poids lors d'une des compétitions sportives féminines, Londres 1923*

## 2. « Le voile selon Nike : Evolution ou régression? » :

Autre époque, mais toujours cette idée de camouflage des corps. Nous faisons référence ici, aux Jeux Olympiques de Sydney en 2000, soit après presque un siècle d'histoire de l'athlétisme moderne. Au départ de la finale du 400 mètres, l'athlète **Cathy FREEMAN** porte une combinaison intégrale aux couleurs de son pays, qui couvre ses cheveux et ses oreilles.

Elle est la première athlète à porter ce type d'équipement, inspiré par celui des nageurs.

Aux Jeux d'Athènes en 2004, la technologie SWIFT diffusée par l'équipementier Nike au terme de six années de recherche est adoptée par plusieurs délégations.

Rappelons tout de même, qu'une athlète la précéda dans ce style de tenue sportive, **Florence GRIFFITH JOYNER**. Dans son cas, comme vous pouvez le remarquer sur les photos mises en parallèle, il s'agit davantage d'un souci de mode que d'une volonté d'aérodynamisme.

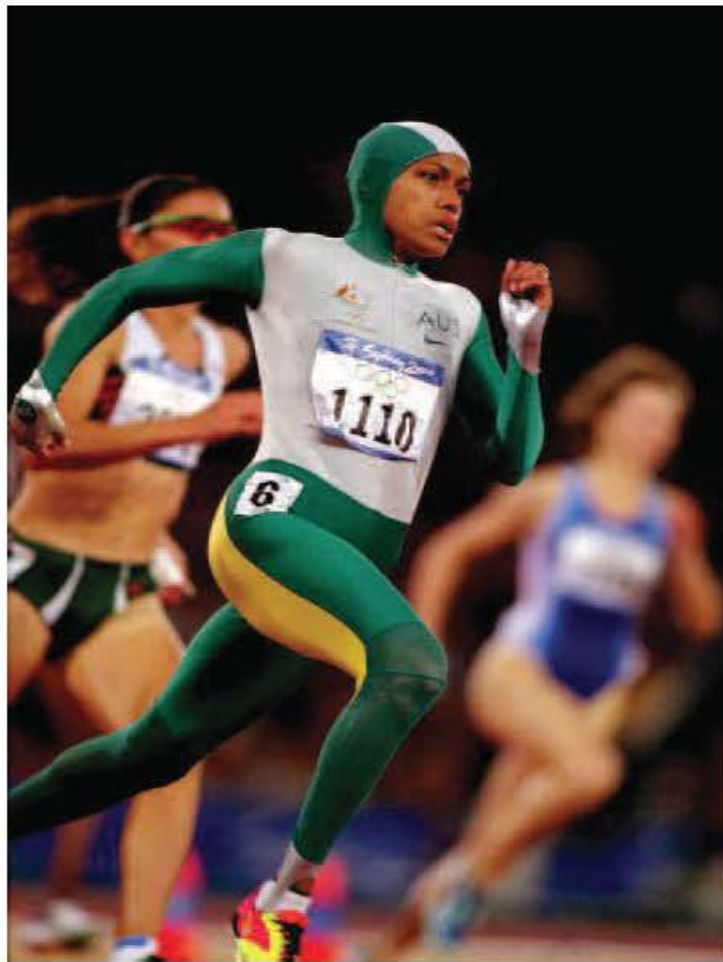
Dans cet exemple, le corps n'est pas caché, au contraire il est mis en évidence voire exacerbé comme nous l'étayerons dans une prochaine partie.

### **Nike généralise la combinaison intégrale**

L'équipementier américain a décidé de populariser aux Jeux olympiques d'Athènes sa technologie "Swift", dévoilée lors des JO de Sydney, il y a quatre ans, par Cathy Freeman.

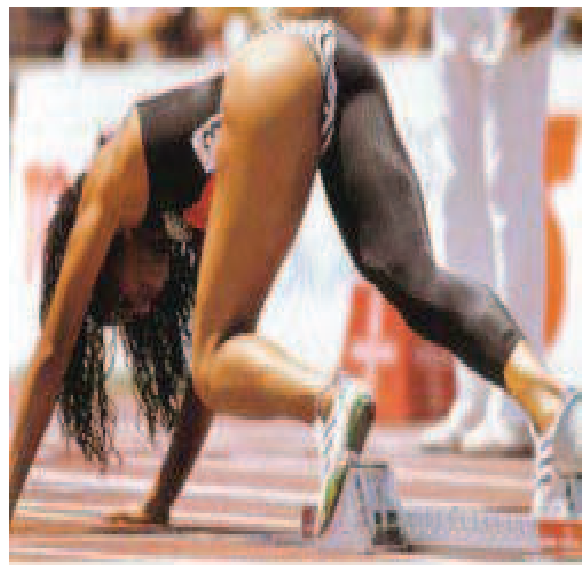
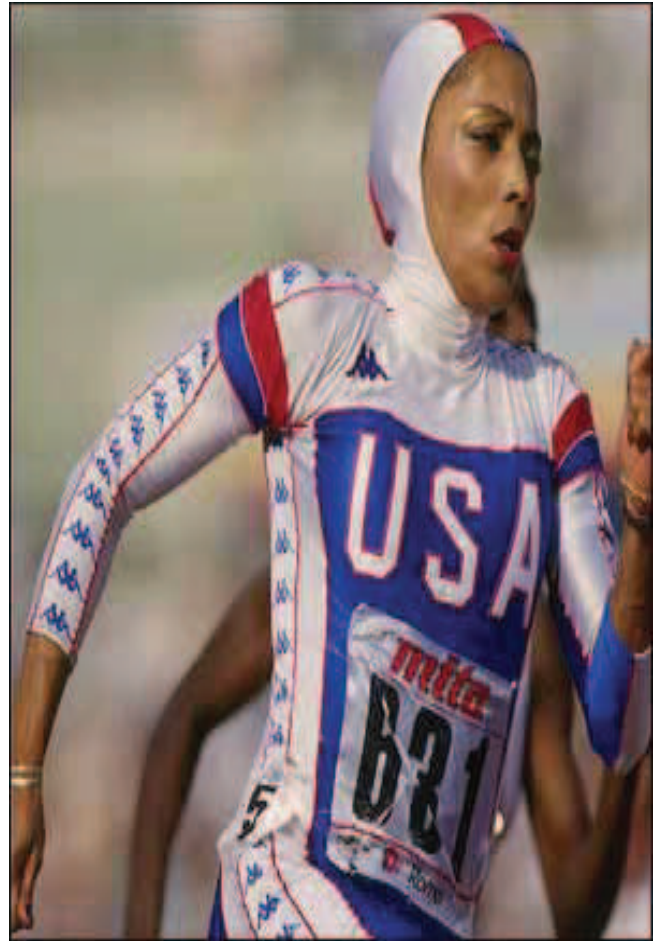
Seize équipes, dont les délégations kenyane et canadienne, porteront ces combinaisons intégrales d'un genre nouveau. L'équipe d'innovation de Nike a consacré plus de six ans au développement en laboratoire de la technologie Swift. Les combinaisons sont confectionnées à l'aide de la plus récente technologie en matière de tissus aérodynamiques ultralégers et assurant une ventilation optimale. Les coutures ont été éliminées ou placées dans le dos afin d'optimiser l'aérodynamique des coureurs. Le design profilé permet de réduire la résistance au vent. Des filets placés à des endroits stratégiques de l'uniforme aident à la régulation de la température du corps.

Ces combinaisons s'inspirent directement des techniques employées dans l'univers de la natation. L'uniforme "Fatskin" porté par le nageur australien Ian Thorpe lors des JO de Sydney est devenu une référence. L'immense majorité des nageurs devrait porter à Athènes une combinaison en élasthane, qui "imite la peau des requins" et améliore la pénétration dans l'eau. (13)



*Cathy FREEMAN, finale du 400mètres, Jo Sydney 2000*





*Florence GRIFFITH JOYNER au cours de l'année 1988, et notamment aux Jeux Olympiques de Séoul*

En 2008, à Pékin, **Rakia AL GASSRA** remporte les quarts de finale du 200 mètres. Sa prestation et sa performance sont remarquées, elle est la première Bahreïnienne à parvenir à ce stade d'une compétition olympique.

Elle revêt à l'occasion de sa performance, cette fameuse combinaison Nike aux couleurs blanches et rouges, celles du royaume du Bahreïn où l'islam est religion d'Etat.

*« En entendant les premiers commentaires à la radio, parlant d'une « sprinteuse en hijab », j'imaginai en une de l'Equipe une pauvre femme se débattant dans son hijab, ou le vent s'engouffrant dans son foulard. Certainement pas une femme moulée dans une combinaison de l'espace à genoux sur la piste, les ongles vernis rouges levés vers le ciel – « Dis au croyantes de baisser leur regard » (le Coran XXIV, 31). Or revêtue de sa combinaison, Rakia respecte la parole du Prophète – « il ne convient pas à une femme pubère de laisser apparaître autre chose que son visage et ses mains » devant un homme étranger à la famille – même si, cependant, ce même vêtement ne respecte pas franchement une autre parole sacrée exigeant que la tenue de la femme soit ample et ne révèle pas les formes. L'hijab Nike est donc aussi – à l'instar de l'admirable burqa Yves Saint Laurent – une plaisanterie : certes Rakia est couverte comme il convient, mais surtout moulée dans sa combi Catwoman et donc trois fois plus sexy, dommage pour Mahomet. » (14)*

Afin de découvrir l'opinion, de femmes et plus particulièrement de femmes musulmanes sur cette tenue et sur l'exposition du corps de Rakia, nous avons consultés « Hijab and the city », vous entendrez bien le parallèle effectué par les rédactrices de ce site internet avec la sulfureuse série « Sex in the city ». Ceci m'a permis d'augurer de découvertes de positionnements novateurs voir libérateurs en ce qui concerne le statut de la femme musulmane dans la société et la façon dont elle utilise et montre son corps.

14. « Femmes et sport », « Regards sur les athlètes, les supportrices, et les autres » Nathalie BUREL, Sous la direction de Maylis de KERANGAL et Joy SORMAN, 2009



*Rakia AL GASSRA lors du 200 mètres aux JO de Pékin, le 19 août 2008.  
Elle terminera première de son groupe avec un temps de 22''81.*

## **A PROPOS...**

- **Qu'est-ce que Hijab and the city ?**

Hijab and the city est le 1er webzine féminin qui s'intéresse aux femmes françaises de culture musulmane.

C'est une tribune pour ces femmes dont on parle beaucoup mais à qui on ne donne jamais la parole, un lieu d'échange où s'exprime une diversité de points de vues car il n'existe pas une femme musulmane mais une pluralité de femmes aux motivations et personnalités différentes, qui sur le site témoignent de leur quotidien, de leur manière de vivre leur féminité, et de leur tentative de se dépouiller des stigmates qu'on leur colle en tant que femme tout court, mais aussi en tant que croyante.

Hijab and the city, c'est également un web magazine d'information pour toutes celles et ceux qui veulent se départir de leurs préjugés à l'égard de ces femmes, et échanger avec elles librement et sans tabous sur des sujets aussi divers que variés.

- **Quelle est la ligne éditoriale de Hijab and the city ?**

Ici, on aime l'interactivité, l'authenticité, et surtout l'originalité ! De plus, Hijab and the city souhaite rompre avec une certaine féminité formatée notamment relayée par les magazines féminins traditionnels au contenu très aseptisé. Pas besoin d'être une journaliste confirmée pour écrire un article, ni d'être un imam pour parler spiritualité ! Pas besoin non plus de faire un 36 pour parler mode, et d'avoir les dents limées pour se sentir belle. *(15)*

15. <http://hijabandthecity.wordpress.com>

---

## Rakia El Gassra : Just do it!

21 Août 2008

Par Khadija



Ce n'est pas la première fois que des femmes voilées participent aux Jeux Olympiques. Elles étaient déjà présentes lors des derniers J.O d'Athènes en 2004. Néanmoins, elles sont plus nombreuses cette année et dans de nombreuses disciplines : athlétisme, judo, escrime, tir à l'arc, taekwondo... pour le plus grand bonheur des musulmans (nous aussi on a nos Fantastiques, et plus de 4 de surcroît !)

Celle qui a le plus marqué, c'est Rakia Al Gassra, une sprinteuse venue tout droit de Bahreïn, médaillée d'or sur 200m aux Jeux asiatiques en 2006. Elle est arrivée jusqu'en demi-finale à Pékin. L'aventure a malheureusement pris fin aujourd'hui. Mais pour nous, ce n'est pas un échec mais une victoire éclatante contre ceux qui nous croient avilies par notre religion. Une victoire, parce que plus que jamais, ces athlètes ont prouvé aux yeux du monde qu'elles sont des femmes à part entière, au-delà du voile, au-delà de leurs convictions.

Par ailleurs, Rakia Al Gassra n'a pas manqué de style : vêtue d'une tenue aérodynamique, elle s'est élancée sur les couloirs du nid de Pékin avec un hijab super sport et fashion by... Nike s'il vous plaît ! Eh oui, le sport n'a ni couleur, ni odeur ! Elle portait également de superbes pointes de la marque à virgule avec une semelle en or (enfin dorée, et je suis sûre que je les trouverai pas chez Courir ou Foot Locker). Bref, elle avait la classe !

Une Wonderwoman sponsorisée par Nike, demi-finaliste et voilée ouuuufff ... ça en fait beaucoup pour cette semaine olympique ! **(16)**

---

Nous avons ensuite consulté les avis relatifs à cet article laissés sur le forum du site, les opinions sont divergentes comme nous pouvons le constater. Nous avons ainsi mis en couleur verte les « pro-combinaisons » et en rouge les personnes émettant des avis désapprobateurs.

## 17 Réponses à “Rakia El Gassra : Just do it!”

### 1. *fatiha* a dit

21 Août 2008 à 7:07

assalam aleikoum

je ne pense pas que sa tenue soit correct vis à vis de l'islam car sa tenue est bien trop moulante.

### 2. *Zgougou* a dit

21 Août 2008 à 12:03

Salaam Fatiha,

tu juges sa tenue par rapport aux règles du voile majoritairement admises dans la théologie, donc dans les discours et les textes : pas coloré, pas transparent, pas moulant, etc.

Mais ces règles-là ne sont applicables que pour une aire géographique donnée, pas pour les multiples terres où l'islam est présent. Dans chacun de ces territoires, les règles de pudeur sont différentes.

S'habiller coloré en Arabie Saoudite – dans certaines villes – ça ne passe pas du tout. Dans d'autres pays, ce n'est pas du tout impudique comme en Mauritanie. Et les Mauritaniennes ne sont pas pour autant plus impudiques que les Saoudiennes. De même pour les pakistanaises qui laissent parfois voir leurs cheveux sous leur voile.

Pour le cas de Rakia Al Gassra, bien sûr que sa tenue est moulante et j'aurais été sans pitié si j'avais vu qu'elle laissait voir ses atours féminins, mais il faut dire les choses telles qu'elles sont : on ne voit rien. Sa poitrine ne ressort pas, sa silhouette sportive et musclée est loin de faire penser aux midinettes sexy à la chute de rein bien prononcée qui ne cherchent qu'à attirer le regard des hommes dans leur tenue.

Enfin, on peut ne pas être d'accord sur ce point, mais il faut lui concéder une chose à cette athlète, c'est :

- qu'elle reste couverte, contrairement aux autres femmes aux JO
- qu'elle a donc su s'imposer face au monde en détruisant tous les préjugés dont les voilées souffrent.
- qu'elle a sûrement dû passer par une commission avant de se voir autorisée à concourir.
- etc.

Et rien que pour son effort à garder son intégrité, moi jdis : BRAVO !!!

zgougou

3. *kamal* a dit

21 Août 2008 à 2:24

Merci hijabandthecity & Zgougou pour l'article et le commentaire, et j'ajout que Rakia Al Gassra a fait connaitre au moine le terme de le femme et l'islame. BRAVO

4. *Jiji* a dit

21 Août 2008 à 9:59

Merci à Rakia car elle a permit d'ouvrir l'esprit de beaucoup de personnes ! ( Au boulot, bcp en on parlé et ils étaient même tristes qu'elle n'arrive pas en final, ils étaient plus pour elle que pour Hurtis)

Salam

5. *fatihette* a dit

21 Août 2008 à 11:19

je suis tout a fait d'accord avec zgougou

je pense que rakia vehicule une bonne image de la femme dans l'islam.

C'est avec des femmes comme elle que les gens arreterons d'avoir des prejuges tout fait sur les musulmanes

qu'ils chercheront même voir peut-etre à en savoir plus sur la position de la femme dans l'islam

bravo

6. *Clochette* a dit

22 Août 2008 à 1:18

Salam à tous,

Le but de cet article était en effet de mettre en évidence l'importance de la présence des musulmanes dans toutes les sphères, à l'échelle d'une société ou du monde. Oui sa tenue est quelque peu moulante, mais je rejoins Zgougou parce que s'arrêter sur ce détail c'est occulter toute la symbolique et les répercussions que la participation de cette athlète a suscitée.

7. *fatiha* a dit

22 Août 2008 à 4:32

assalam aleikoum

je pense avant tout qu'il faut se référer à l'avis des savants et je ne pense pas que sa tenue soit correcte, on ne voit pas la forme de sa poitrine mais ses fesses sont très apparentes. Excusez moi du peu, je donne mon avis suivant les textes sacrés qui imposent de ne pas divulguer ses formes, si elle avait mis un tee shirt long, cela passe mieux. Mais ne vous inquiétez pas, je sais qu'elle a dû avoir du mal à imposer son voile mais elle aurait pu mieux faire, mais bon chacun son choix et ses convictions

8. *mounass* a dit

24 Août 2008 à 11:39

salam à toutes!

franchement je trouve que ne serais-ce que pour le courage que Rakia El Gassra a eu pour imposer sa tenue, c'est un grand mérite. Maintenant, il est vrai que la tenue n'est pas strictement ce qu'on appelle hijab, mais quand même! L'islam est tolérant, et Allah s'adresse à ceux qui réfléchissent! Et comme l'a si bien dit Zgougou, les règles de pudeur diffèrent d'un endroit à un autre! Moi je dis BRAVO à Rakia, parce que pour ce qu'elle a fait, il faut du courage! Plus en tout cas que moi même j'en ai! Combien en France sont voilées et le retire chaque matin devant l'école, la fac, le bureau? Soyons honnêtes avec nous même et encore une fois BRAVO à RAKIA EL GASSRA.

salam aleikoum.

9. *ouioui* a dit

24 Août 2008 à 2:17

COUCOUC CLOCHETTE!!!

Merci pour cet article auquel notre RAKIA EL GASSRA INTERNATIONAL a suscité beaucoup d'intérêt 😊 !!

Je pense qu'il faut avant tout mettre en évidence son courage et son parcours en tant que sportive et femme! L'apparence n'est que tromperie c'est tout ce que je peux dire en étant simple claire et précise 😊 ... Moi je n'ai qu'une chose à dire pour conclure : Bravo à cette merveilleuse femme et à bientôt inshallah' au JO 2012...

Salam à tous....



## 10. *OumAleyna* a dit

25 Août 2008 à 2:47

salam aleykoun,

C'est clair, rien que pour le fait d'avoir participé avec cette tenue, je dis chapeau ! Ca aurait été tellement plus simple de venir tête nue, nan ? Arrêtons de toujours demander aux soeurs la perfection, regardons plutôt leurs efforts !

Bref... Ce que je voulais dire ? Ah oui ! Merci pour ce billet, je voulais justement en parler sur mon blog, finalement par flémingite aigue, je vais juste mettre votre lien si ca ne vous dérange pas bien sur ^^

bisous !

## 11. *hijabandthecity* a dit

25 Août 2008 à 10:19

salam Oum Aleyna!

Pas de soucis ma jolie, fais comme chez toi, d'ailleurs on aime beaucoup ton blog et tu sais tu n'es pas la seule à souffrir de flémingite (excellente expression!)

Dis moi c'est cette flémingite qui t'empêche de nous écrire un bel article pour Hijab and the city?

Biz

Clochette

## 12. *rami* a dit

25 Août 2008 à 11:25

Salam'alaykoun à tous !

Que de plaisir de voir les images de Rakia, qu'Allah préserve cette soeur et fasse qu'elle puisse continuer au sprint inshAllah. BRAVO RAKIA et inshALLAH au JO à Londres.

## 13. *OumAleyna* a dit

26 Août 2008 à 9:36

Clochette >> oui c'est bien cette flémingite qui m'empêche de faire bien des choses, y compris des articles pour vous et pour mon potager aussi, mais je vais m'y mettre, inshallah, un jour ! loool

Gros bisous.

#### 14. *oumette* a dit

27 Août 2008 à 3:11

assalamu 3alaykum wa rahmatu Allahi wa barakatuh

On appelle ca un hijab?! Un hijab qui cache 0,0001% du corps??? Le prophète sala Allahu 3alayhi wa selem à donné dans plusieurs ahadith les conditions du hijab et les savants les ont regroupés qu'Allah leur fasse misericorde. Et ces conditions sont au nombre de 8: <http://mouminat.free.fr/jilbab.htm>

Allah yahdina wa salamu 3alaykum

#### 15. *oumette* a dit

27 Août 2008 à 3:15

ps: Je viens de lire qqes commentaires quelque peut élogieux ?! Moi je prend cette acte pour une insulte envers l'islam. C'est un grand manque de respect pour notre religion et ses precepts! Elle n'a fait que se ridiculiser et par la mm occas' ridiculiser la religion d'Allah Jalla wa 3ala! Elle est sortie casi-nue et on l'encourage! Masha Allah... quel avenir pour l'islam?!

#### 16. *la voilée libérale* a dit

27 Août 2008 à 11:19

chère Oumette,

"Masha Allah... quel avenir pour l'islam?!"

eh bien ma foi en lisant ton commentaire, je te retourne la question!!

Sache qu'il est plus grave "dans notre religion" de juger une personne comme tu le fais, que de porter le hijab de Rakia El Gassra.

Et en parlant de ridicule, je t'invite à relire tes commentaires... parce que c'est un peu le s'bitar qui se fiche de la charité!

#### 17. *yousra rajae* a dit

15 Avril 2009 à 1:43

Masha'Allah pr Rakia ,elle a eu l'audace de participé ac son foulard , ya rien de provocant ds son vêtement, o lieu de la jugé fodrai l'encouragé c pa parce que les muslima ki suivent la sunnah portent le foulard qu'elles sont parfaites, j'entend souvent des personnes dices et regarde celle là elle met le foulard ms elle le met pas bien, blabla f1 ts ça pr dire que tte les muslima y compris celle qui ne mettent pas encore le foulard doivent avoir un bon comportement alor fodrai arrêté de sortir des phrases genre" quel avenir pr l'islam?" , la course c son rêve elle le réalise son rêve et ya rien d'illicite ds tn ça je préfère l'avoir courir ds un vetement pareil que l'avoir en mayo a moitié nu, respect pr elle, Allah wafék Rakia, salama 3aliykom wa rahmatoulah ta3la wa barrakatu

17. <http://hijabandthecity.wordpress.com>

***Nous pourrions nous interroger afin de savoir s'il vaut mieux faire du sport avec foulard que ne pas en faire du tout ?***

Le fait d'autoriser, sous couvert du respect des préceptes religieux, le « camouflage » du corps de la femme, correspond-t-il à une avancée en ce qui concerne l'instrumentalisation et les représentations du corps de la femme athlète.

Cette question est d'autant plus retentissante, à l'occasion de cette année olympique. En effet aux Jeux de Londres, 2012, l'Arabie saoudite aligne deux femmes. Wodjan Ali Seraj Abdulrahim Shahrkhani, 18 ans, est l'une des deux premières femmes envoyées par son pays aux Jeux olympiques. La judokate participe au tournoi olympique féminin des +78kg et a été autorisé à combattre avec un foulard lui cachant une partie de la tête. L'autre femme est une athlète, spécialiste du 800 m, **Sarah ATTAR**. Cette avancée a été saluée par le Comité international olympique (CIO), qui s'enorgueillit que toutes les délégations nationales comptent des athlètes féminines à Londres.

Au total, dix-huit athlètes féminines des six monarchies arabes du Golfe participent aux JO, un nombre inédit pour une région où le sport féminin de compétition est confidentiel, voire inexistant comme dans le royaume ultraconservateur d'Arabie saoudite. Le père de Wodjan Ali Seraj Abdulrahim Shahrkhani, omniprésent à ses côtés, espère donc que sa fille "écrira l'histoire pour les femmes saoudiennes", ne serait-ce que par sa présence.

***« Polémique: avec ou sans voile? »***

*Présence qui n'était pas assurée, ces dernières heures, en raison de son hijab. C'est la deuxième raison pour laquelle la jeune femme fait l'actualité cette semaine. Le sujet menaçait de devenir une nouvelle polémique diplomatique, au cours de ces olympiades déjà marquées par quelques incidents de cette nature.*

*En effet, la semaine passée, la Fédération Internationale de Judo (IJF) a fait savoir qu'elle refusait sa participation si sa tête était couverte, surtout pour des raisons de sécurité. En face, les conditions posées par les Saoudiens étaient que les femmes soient voilées et que les épreuves ne soient pas mixtes. Le père de la judokate a en outre menacé de la retirer du tournoi si elle n'était pas autorisée à porter le voile en compétition.*

*Une brèche qui n'est pas forcément un bon signe à envoyer.*

*De longues négociations ont eu lieu ce mardi, débouchant sur un accord. "Nous pouvons confirmer que l'IJF et le Comité olympique saoudien, sous l'auspice du CIO, sont parvenus à un accord selon lequel l'athlète pourra participer", a déclaré une porte-parole du CIO. "L'IJF va l'autoriser à couvrir sa tête de quelque chose qui ne compromettra pas sa sécurité et qu'ils utilisent dans les compétitions en Asie." Un communiqué de l'IJF a ensuite précisé que "la solution adoptée garantit un bon équilibre entre la sécurité et les considérations culturelles".*

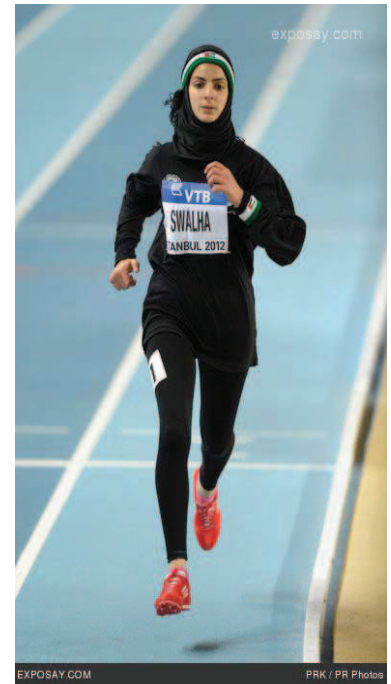
*Marie-Claire Restoux, championne olympique de judo en 1996 et élue UMP, a réagi ce mardi, estimant que cette autorisation n'était "pas un bon signe à envoyer". "On peut comprendre que pour une femme saoudienne, concourir dans une compétition olympique, c'est une vraie avancée. En même temps, ça ouvre une brèche qui à mon avis en terme de symbole n'est pas forcément un bon signe à envoyer", a-t-elle déclaré sur France-Inter, ajoutant que, sur le plan pratique, le port du voile entraînait des "risques d'étranglement" pendant la compétition.*

*Aucune précision n'a été donnée quant au type de vêtement ou d'accessoire que pourra utiliser la jeune Saoudienne. Dans l'histoire des Jeux, des athlètes comme l'Australienne Cathy Freeman ou l'Américain Florence Griffith-Joyner avaient déjà porté sur les pistes d'athlétisme des tenues comprenant une capuche moulante couvrant la tête. » (18)*

D'autres athlètes « camouflées » vont ainsi prendre part aux jeux de Londres en athlétisme. Il est ainsi à noter **Wouroud SAWALHA**, qui s'alignera au 800 mètres comme représentante de la délégation palestinienne. Ces deux athlètes ont dans plusieurs interviews précisées à quel point elles étaient fières de représenter leur pays et de marquer « peut-être » un tournant dans l'athlétisme féminin et dans l'histoire de l'Olympisme.

18. « JO: la judokate saoudienne pourra combattre tête couverte »

<http://www.lexpress.fr/actualite/sport/jo>



*Wouroud SAWALHA Championnat du Monde en salle – Série de qualification  
 Arena Atakoy Athlétisme / Istanbul, Turquie  
 9 Mars 2012*



*Sarah ATTAR athlète participant au 800m, entraînement (à gauche)  
 et cérémonie d'ouverture des Jeux de Londres 2012 (à droite)*

## *La burqa inspire la collection du styliste de mode Erkan Çoruh*



*Burqa - Erkan Çoruh -Who's on next -Alta Roma 2010*

*Photo Raffaele Soccio/L.Sorrentino - Erkan Çoruh*

*Très lié à la tradition mais porté sur la modernité, tel apparaît le prêt-à-porter de luxe en Turquie, sous les doigts de son jeune créateur le plus en vue.*

*Il a 34 ans et vit sur le détroit du Bosphore à Istanbul. Erkan Çoruh est le vainqueur de l'ultime édition de Who's on next, concours de jeunes stylistes de mode organisé par Alta Roma et le magazine Vogue Italia.*

*Primé meilleur styliste de l'année 2010, il s'est fait remarquer par son goût de l'éclectisme et de la contamination en mêlant les classiques de la haute couture avec des éléments radicaux de sa propre culture. Il se plaît notamment à revisiter la burqa ou le turban pour les transformer de façon surprenante en t-shirt ou ornement de tailleurs.*

*La burqa récupérée par un créateur de mode Alors qu'un vent d'interdiction de la burqa souffle en Occident, n'allez pas chercher dans les dernières créations vestimentaires d'Erkan un quelconque goût pour la provocation gratuite. L'habit ne fait pas le moine, la burqa ne fait pas non plus l'intégriste, encore moins la femme victime ! Il faut y voir seulement, selon le créateur, une façon d'unir la haute couture et la tradition musulmane sous un voile d'ironie.*

*2 août 2010 Eric Pichelingat*

## Même la haute couture fait dans la burqa



*Ce ne sont pas exactement des "burgas" afghanes, ce sont des "alayas" d'Arabie Saoudite (et de nombreux autres pays musulmans). Elles ont été présentées lors d'un défilé de mode à Paris, à l'Hôtel George-V, le 25 juin dernier. L'idée est venue de Dania Tarhini, la directrice de la filiale de Ryad de la chaîne américaine d'habillement Saks, et une vingtaine de couturiers (Anne Valérie Hash, Martin Grant, Jil Sander, Azzaro, Nina Ricci, Paule Ka, John Galliano de chez Dior, Caroline Herrera, etc) y ont contribué. Ces modèles haute couture sont pour le moment réservés à la famille royale d'Arabie saoudite, mais dès septembre, vous pourrez trouver dans les magasins Saks une déclinaison plus populaire, au prix modique de 1 500 à 1 800 euros pièce.*



*A part ça, la mission Gérin-Raoult sur la burqa et les droits de la femme a été mise en place à l'Assemblée Nationale. Une assemblée composée à 90% d'hommes.*



### 3. Analyse réflexive : Perturbation des normes, déplacement du curseur de la normalité

Que nous fassions référence aux pratiques innovantes du Vassar College, à la course des Midinettes, ou au corps des femmes musulmans de certains pays, le corps de la femme est « sacralisé », c'est-à-dire un objet considéré comme fondamentalement intouchable dans la société.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les corps ne se dévoilent pas et encore moins celui des femmes. Les pratiques sportives et notamment l'athlétisme ne sont qu'à leurs prémisses, et de façon encore plus raréfiées pour les femmes.

Des occupations autres que celles rattachées à l'activité de mère ou d'épouse ou rattachées à l'activité professionnelle apparaissent, motivées par la curiosité, l'envie de nouveauté de groupements féminins (les équipes éducatives du Vassar College, les classes aisées s'essayant aux pratiques physiques dans les sociétés modernes).

Le corps de la femme est considéré comme un corps de « procréatrice » à protéger. Ainsi le fait de montrer voire d'exhiber des corps dans l'effort, voire en souffrance sont en total désaccord avec les valeurs partagés par les sociétés du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

« *Le public n'a pas encore dans l'oeil la silhouette de la femme faisant du sport ; les efforts des concurrentes étaient inconnus* ». Les corps sont ainsi cachés par des robes ou des tenues bouffantes, les muscles et les attraits masculins comme la force, l'endurance, la vitesse, la combattivité sont de ce fait occultés.

Ainsi la pratique de l'athlétisme est acceptée. Les « athlétesses » disposent de leurs corps en vivant ces activités nouvelles mais sous couvert de ne pas montrer ce qui pourrait entrer en porte à faux avec les idéologies dominantes, avec des comportements sociaux normés.

L'histoire de l'athlétisme féminin et celui de la libération des corps s'écrivent, et c'est ce vent d'inventivité qui au fur et à mesure va permettre la mise en place de nouvelles normes et normalités, progressivement reconsidérées et acceptées par la société.

Georges CANGUILHEM dès 1942 présentait et étayait le concept du normal (associé aux notions de norme et de normalité) et le pathologique (« déviations » physiologique, psychologique, sociale. « L'homme normal c'est l'homme normatif, l'être capable d'instituer de nouvelles normes, même organiques »)(19)

19. « *Le normal et le pathologique* », Georges CANGUILHEM, 1943



Pour apprécier l'état normal ou pathologique d'un sujet, il faut ainsi considérer sa relation au milieu naturel mais aussi sa relation sociale et culturelle. Les normes sociales sont historiquement construites selon les sociétés humaines. Les normes sociales sont des références et préférences collectives, c'est-à-dire des manières de vivre qu'une société choisit à un moment donné. Parmi les normes sociales on a les normes religieuses, morales, politiques, économiques et esthétiques,...

Les normes sociales sont des règles de vie collective qui conditionnent les pratiques corporelles des individus.

Ainsi ces femmes faisant preuve d'innovation en matière de pratiques physiques et sportives et ainsi d'utilisation des corps viennent bousculer les usages d'une société à un moment donné et sont les éléments « hors normalité » qui vont permettre progressivement la redéfinition des relations des normes sociales et culturelles en matière de contrôle des corps féminins et notamment des femmes athlètes.

Le même raisonnement est applicable en ce qui concerne l'exemple de la pratique des compétitions d'athlétisme pour certaines femmes de confession musulmane. Les innombrables innovations d'entraînement, techniques, idéologiques, consuméristes ont amenées le monde de l'athlétisme au cours de sa fédéralisation à devenir un lieu d'exposition, de démonstration et de sacralisation du corps. Leur pratique reste problématique, apparaissant pour certains acteurs, à l'appartenance sociale bien définies comme « déviantes, hors normalités » au regard de la définition donnée précédemment.

Pour les pays comme l'Arabie Saoudite, le Pakistan, le Bahreïn, la Palestine qui tendent à vouloir cacher et protéger le corps de la femme en mettant en avant des revendications et des normes religieuses, le corps et plus particulièrement le corps féminin est un objet de convoitise, l'exposition du corps de la femme reste problématique.

Ce corps caché à l'aube du XXIème siècle fait débat dans la mesure où l'opinion publique ne s'accorde pas pour dire s'il s'agit d'un élément progressif ou régressif.

Au regard de nos recherches, certaines athlètes ont revêtu des tenues qui cachaient partiellement ou totalement leur corps.

Concernant Florence GRIFFITH JOYNER, ces tenues et ce corps mi/caché mi/exhibé étaient encouragées par son équipementier et progressivement acceptées par l'opinion publique. Il s'agit d'une nouvelle norme vestimentaire qui entre en concomitance avec l'image provoquante de l'athlète et avec la Mode du moment en matière de tenue sportive féminine.

Pour ce qui est de Cathy FREEMAN, la raison de « ce camouflage » était en lien avec les innovations techniques de l'équipementier sportif Nike. La raison évoquée à l'adoption de cette tenue était le gain de vitesse permis par la pénétrabilité dans l'air de la coureuse. De ce fait l'opinion publique avait relativement bien accepté la chose. De très rares athlètes féminines et masculines auront réutilisé cette tenue.

Ne s'agissait-il pas pour Nike de lancer une nouvelle norme ?

En effet pour cet équipementier, l'avenir se traduisait à l'époque par la volonté du Comité Olympiques de faire participer de plus en plus de femmes et de nations. Nous pouvions et nous espérons pouvoir augurer d'une participation croissante des femmes musulmanes aux compétitions d'athlétisme. Cette combinaison est ainsi revêtue par Rakia EL GASSRA aux Jeux Olympiques de Pékin et de Londres suscite de nombreuses polémiques comme nous avons pu le constater en consultant les différents documents. Cette avancée a été saluée par le Comité international olympique (CIO), qui souhaite que toutes les délégations nationales comptent des athlètes féminines à Londres.

Le fait d'autoriser, sous couvert du respect des préceptes religieux, le « camouflage » du corps de la femme, correspond-t-il à une avancée en ce qui concerne l'instrumentalisation et les représentations du corps de la femme athlète. Les avis sont partagés et cette acceptation ou ce déni est à mettre en parallèle avec la subjectivité de l'individu qui en fait état, ce positionnement est de l'ordre des opinions et valeurs de chacun plus ou moins conditionnés par sa culture son seuil de tolérance et d'acceptation des faits culturels politiques, moraux et religieux.

Cette innovation pourra-t-elle amener l'acceptation d'une nouvelle normalité ?

Les démarches du CIO veulent encourager le camouflage des corps afin de pouvoir faire accéder les femmes musulmanes représentantes d'Etat où l'Islam est religion d'Etat à investir les stades. Cela se déroule également dans la mode, en référence aux différents couturiers intégrant ce fait mondial de société dans leurs créations.

Mais les représentations sociales dominantes qui ont du mal à intégrer ces nouvelles normes restent majoritairement les hommes de ces pays musulmans. L'évolution tant attendue risque de prendre encore du temps au regard des commentaires extrémistes relevés à l'égard de cette tenue « camouflante » et de la pratique sportive par des femmes.

## **B. A LA RECHERCHE DU CORPS « INTER-SEXUE »**

### **1. De quoi s'agit-il ?**

L'intersexualité est l'état d'un être humain dont les organes génitaux sont difficiles ou impossibles à définir comme mâles ou comme femelles selon les standards habituels.

Cette ambiguïté anatomique résulte de différences chromosomiques et/ou hormonales, qui se manifestent à divers degrés sur le plan physique.

#### **Les 3 groupes d'intersexualités recherchés :**

- *L'hermaphrodisme vrai* : l'individu possède à la fois ovaire(s) et testicule(s)
- *La dysgénésie gonadique* : ambiguïté des organes génitaux internes ou externes. Production de gamètes; glande sexuelle. Gonade mâle (testicule), femelle (ovaire).
- *Le pseudo-hermaphrodisme* : individu qui a les glandes génitales d'un sexe, mais dont les organes génitaux externes et les caractères sexuels secondaires ressemblent à ceux de l'autre sexe. (20)

### **2. Quelle méthode employer, et avec quelles conséquences ?**

« En 1934, les instances officielles ignorent encore les contrôles médicaux de féminité, qui ne devaient être institués officiellement que beaucoup plus tard. Ainsi apparaissent, dans le domaine de la haute compétition, et notamment en athlétisme féminin, des cas d'hermaphrodisme caractérisé. Ni hommes ni femmes, des « individus » asexués s'imposeront souvent dans les épreuves internationales. Le doute est permis au sujet de beaucoup de championnes » (21)

Dès 1948 les instances sportives anglaises décident de mettre en place une consultation médicale d'ordre gynécologique à l'occasion des grands championnats d'athlétisme féminin.

Le contrôle des corps se développe surtout dans les années 1960. Celui-ci prend deux aspects différents et complémentaires. Le but étant de s'assurer que les compétiteurs n'utilisent pas de procédés illicites à l'occasion des compétitions d'athlétisme. On recherche ainsi deux formes de tricherie, celle qui concerne le sexe du compétiteur et celle touchant à une utilisation de produits interdits. « Des doutes envahissent le monde de l'athlétisme concernant le statut réel de certains athlètes ». (22)

20. « L'athlétisme à travers les siècles » Sylvain CHARLET 2004

21. « La fabuleuse histoire de l'athlétisme » Robert PARIENTE, Alain BILLOUIN édition 2003

22. « Des logiques motrices à l'œuvre dans les activités athlétiques à la construction d'une motricité athlétique à l'école » « Vers une technologie culturelle des APSA » C PRODHOMME

Selon Jean-Pierre de MONDENARD, médecin du sport français, en 1964, « lors des Jeux de Tokyo, 26,7 % des athlètes médaillées d'or n'étaient pas des femmes authentiques ». En 1967, 60% des records du monde féminins étaient détenus par des « intersexués ».

<b>CAS CONNUS AUX JEUX OLYMPIQUES</b>		
<b>1932 Los Angeles (Etats-Unis)</b>		
100m	1 <sup>ère</sup>	Stella Walasiewicz (Pologne)
<b>1936 Berlin (Allemagne)</b>		
100m	2 <sup>ème</sup>	Stella Walasiewicz (Pologne)
<b>1952 Helsinki (Finlande)</b>		
Longueur	2 <sup>ème</sup>	Alexandra Tchoudina (URSS)
Hauteur	3 <sup>ème</sup>	Alexandra Tchoudina (URSS)
Javelot	2 <sup>ème</sup>	Alexandra Tchoudina (URSS)
<b>1960 Rome (Italie)</b>		
80m haies	1 <sup>ère</sup>	Irina Press (URSS)
Poids	1 <sup>ère</sup>	Tamara Press (URSS)
Disque	2 <sup>ème</sup>	Tamara Press (URSS)
<b>1964 Tokyo (Japon)</b>		
100m	3 <sup>ème</sup>	Ewa Klobukowska (Pologne)
Longueur	3 <sup>ème</sup>	Tatyana Chelkanova (URSS)
Poids	1 <sup>ère</sup>	Tamara Press (URSS)
Disque	1 <sup>ère</sup>	Tamara Press (URSS)
Pentathlon	1 <sup>ère</sup>	Irina Press (URSS)
4X100m	1 <sup>ère</sup>	Pologne (Ewa Klobukowska)

En 1966, à l'occasion de championnats d'Europe de Budapest, toutes les athlètes ont l'obligation de se dévêtir et de se présenter devant un groupe de femmes médecins. « Un certain nombre de sportives interrompent brutalement leur carrière. Parmi elles, cinq athlètes de classe mondiale : les hermaphrodites se retirent des manifestations sportives, et sont bientôt remplacées par des femmes « virilisées » aux anabolisants, voire aux hormones mâles. (23)

En 1966, aux jeux du Commonwealth à Kingston, un gynécologue a réalisé un examen manuel des organes sexuels externes de toutes les athlètes.

23. « L'athlétisme à travers les siècles » Sylvain CHARLET 2004



*Jeux Olympiques, 1964, Tokyo, Japon*

*Wyomia Tyus (au centre), Edith McGuire (à gauche), Etats Unis,  
Ewa Klobukowska (à droite) Pologne respectivement, première, deuxième et troisième du 100m femmes*



*1964, équipe féminine polonaise  
du relais 4X100m*



*Dernier passage de témoin, 4X100m, équipe des  
Etats-Unis à gauche et équipe de Pologne à droite,  
avec comme dernière relayeuse Ewa Klobukowska*

*Stella WALASIEWICZ*, née le 11 avril 1911 près de Varsovie, athlète de course à pied polonaise, immigrée très jeune aux USA. Plus tard, elle prendra la nationalité américaine et s'appellera Stella Walsh.

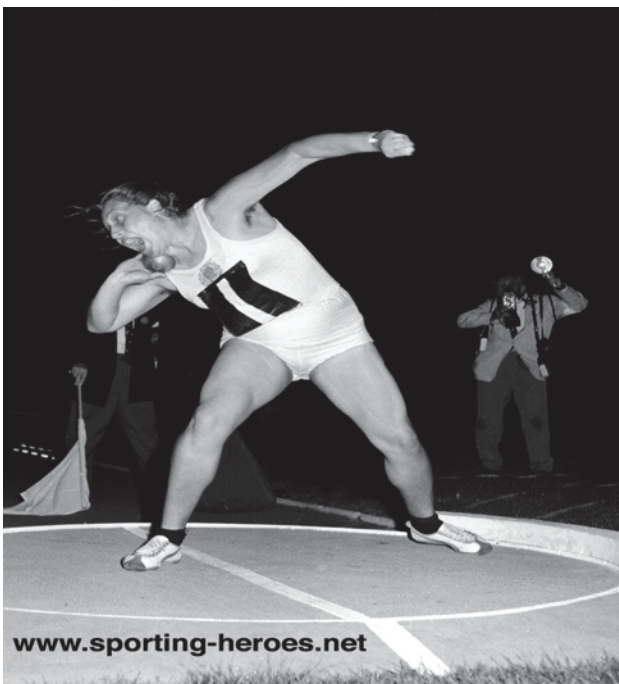
Stella Walsh est assassinée le 4 décembre 1980 à Cleveland, suite à une tentative de cambriolage dans un parking. Une autopsie fut pratiquée et révéla que la championne était un homme. Son acte de naissance portait pourtant bien le prénom de Stanilas. Ses médailles n'ont pas été annulées.



**S. Walasiewicz**

Dans les années 1960, les sœurs PRESS, *Tamara PRESS et sa sœur Irina PRESS*, respectivement lanceuse de poids et athlète au pentathlon moderne gagnèrent cinq médailles d'or olympiques pour l'Union soviétique et battirent 26 records du monde. Leurs carrières s'arrêtèrent brutalement, lorsqu'elles ne se rendirent pas à la convocation au test de féminité lors de son introduction en 1966 aux Championnats d'Europe d'athlétisme à Budapest (Hongrie). Mais un doute subsiste, les sœurs clament que le problème leur vient d'une maladie de leur grand-mère.

Toutes deux commencèrent une carrière professionnelle. Irina s'engagea dans les troupes de frontière du KGB et devint officier. Tamara devint ingénieur civil et écrivit plusieurs livres sur le sujet ainsi que sur le sport. Aujourd'hui, elles occupent des fonctions honorifiques au bureau des sports russe.



*Tamara Press*  
*Jeux Olympiques de Rome, 1960*



*Irina Press*



En 1967, à la coupe d'Europe d'Athlétisme à Kiev, un médecin a effectué un examen visuel des organes génitaux féminins. Une disqualification fut prononcée à l'encontre d'une athlète médaillée d'or et de bronze. Après enquête d'une commission médicale, on a découvert qu'elle souffrait d'une anomalie génétique appelée mosaïcisme. (Le mosaïcisme représente un état dans lequel deux ou plusieurs populations de cellules avec des génotypes différents coexistent dans un individu ou un organisme). L'une des athlètes, connaissant son état, avait subi une intervention chirurgicale pour enlever ses testicules intra-abdominales et était traitée avec des hormones féminines. Elle ne fut cependant pas réhabilitée.

**« Toutes ces humiliations et déshonneurs étant inacceptables, il est devenu urgent d'avoir recours à d'autres méthodes pour déterminer le sexe des athlètes : on a donc procédé aux premiers contrôles chromosomiques de féminité en athlétisme. » (24)**

Ainsi aux JO de Mexico en 1968, le test de Barr, qui consiste suite à un frottis buccal, en une analyse microscopique des cellules provenant de l'intérieur de la joue. Ces relevés permettent de révéler la présence du corpuscule de Barr dans les cellules génétiques femelles (46, XX), les cellules génétiques mâles (46, XY) ne présentent pas ce corpuscule. En cas de suspicion une analyse complète des chromosomes est à mettre en place.

A cette époque sur sept compétitions mondiales, le nombre de tests négatifs est alors d'un cas sur 500 à 600 athlètes. Il est à noter qu'un grand nombre d'athlète ayant échoué au test du frottis buccal se sont éclipsées des compétitions sans demander à passer l'examen complémentaire, « leur frustration d'être écartées de la compétition était trop grande ». (25)

Il s'est avéré par la suite que ce test n'était pas fiable, en raison d'erreur de manipulation humaine en laboratoire. « Une athlète, a en effet, obtenu des résultats différents à deux tests subis lors de deux épreuves distinctes. » (26)

Par la suite, le contrôle de la féminité sera désapprouvé, car seules les athlètes féminines étaient sommées de passer le test de Barr. Ainsi dans le cas d'anomalies génétiques, ces athlètes sont injustement écartées des compétitions.

Le test de Barr repose sur le postulat qu'il n'existe que deux sexes, féminin (XX) et masculin (XY), alors que c'est une «fiction», comme l'écrit la biologiste et généticienne Joëlle Wiels (26). Il existe des individus intersexués, des personnes dont les organes et les caractères sexuels sont à la fois féminin et masculin. Et même des femmes XY et des hommes XX.

24. 25. 26. « L'athlétisme à travers les siècles » Sylvain CHARLET 2004

27. «La différence des sexes : une chimère résistante», Joëlle WIELS, *Féminin Masculin, mythes et idéologie*, sous la direction de Catherine Vidal, 2006



« Cette pratique est offensante pour la femme, souvent esseulée et éloignée ; sa vie privée est atteinte. Les conséquences psychologiques et sociales sont catastrophiques pour celles qui présenteraient des anomalies lors des tests sur les lieux de compétitions et qui ont toujours été élevées comme des femmes » (28)

Début années 1980, le Comité International Olympique choisit la réaction en chaîne par polymérase du gène SRY lié au chromosome Y. Il résulte de ces tests qu'environ une sur cinq à six cents n'est pas dans la norme.

En 1990, l'IAAF, réunie à Monte- Carlo avec des médecins et anciens athlètes de haut niveau, propose d'abolir le test de féminité en proposant de soumettre hommes et femmes à un examen médical effectué par un médecin accrédité par la fédération du pays.

Ainsi en 1991, le conseil de l'IAAF adopte ces recommandations, approuvées par les athlètes et médecins d'équipe.

Les tests de féminité ont été pratiqués jusqu'aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996, mais ne le sont plus, ayant été officiellement abolis par le CIO en 1999 à la suite d'une résolution passée en 1996 lors de la Conférence mondiale du CIO sur les femmes et la santé.

Toutefois, le Conseil olympique asiatique les pratique toujours.

Les nouvelles règles permettent aux transsexuels de concourir aux Jeux olympiques après avoir subi un changement de genre chirurgical complet, étant légalement reconnus comme membres du sexe choisi, et avoir suivi deux ans de thérapie hormonale.

"Les essais de vérification genre (sexe) sont difficiles, coûteux et potentiellement dangereux. En outre, ces tests ne permettent pas d'exclure des imposteurs potentiels, sont discriminatoires envers les femmes qui ont un certain désordre dans le développement de leurs organes génitaux, et peut avoir des conséquences dévastatrices pour les athlètes qui échouent au test. " (29)

28. « L'athlétisme à travers les siècles » Sylvain CHARLET 2004

29. Article publié dans *Journal of the American Medical Association* J.L. SIMPSON ET AL, « Gender Verification in the Olympics », 2000

« La vérification du genre sexuel a longtemps été critiquée par des généticiens, endocrinologues, et d'autres dans la communauté médicale. Un des problèmes majeurs était d'exclure injustement des femmes qui avaient un défaut de naissance impliquant les gonades et les organes génitaux externes (i.e. pseudohermaphrodisme masculin) (...)

Un second problème est que seules les femmes, pas les hommes, sont stigmatisées par les tests de genre sexuel. Un suivi systématique était rarement mis en place pour les athlètes féminines “échouant” au test, qui se traduisait souvent par un “déballage” sur la place publique. Le suivi était crucial, car le problème n'était pas les imposteurs masculins, mais bien la confusion causée par la méconnaissance du pseudohermaphrodisme masculin». (30)

Plus récemment certains cas dramatiques sont à identifier au sein de l'athlétisme mondial féminin.

En 2006, l'athlète indienne **Santhi SOUNDARAJAN** remporte la deuxième place du 800 mètres aux Jeux asiatiques, de Doha avant de se voir retirer sa médaille et de se faire exclure des compétitions. Motif: elle échoue au test de genre, soit une série d'examens menés par un gynécologue, un endocrinologue, un psychologue et un expert en génétique. Elle présenterait un «syndrome d'insensibilité aux androgènes», qui, bien qu'elle en ait l'apparence, ne la classe pas dans la catégorie des femmes selon la vision des autorités sportives internationales. Santhi a grandi dans une région pauvre de l'Inde, et doit faire face à une identité publiquement remise en cause et l'exclusion des compétitions, pour lesquelles elle a consacré sa vie. En 2007, les médias indiens rapportent une tentative de suicide.



30. Article publié dans *Journal of the American Medical Association* J.L. SIMPSON ET AL, « Gender Verification in the Olympics », 2000

Les résultats de Caster SEMENYA aux Mondiaux d'athlétisme de Berlin ont également suscités de nombreux questionnements et ont conduit à la vérification de son sexe.

La Fédération Internationale d'Athlétisme refuse de dévoiler la nature du test de féminité pratiqué pour le cas de Caster SEMENYA. D'après la presse, il associerait endocrinologues, généticiens, gynécologues, psychologues, analyse chromosomique et scanner...

« J'ai vu la demi-finale des mondiaux, et déjà à ce moment là, les réactions étaient nombreuses. L'apparence masculine de Caster SEMENYA, en rupture avec la norme, dans la carrure comme dans les traits du visage, a rapidement été l'objet de suspicions ; qui plus est conjuguée à sa performance puisqu'elle a battu les meilleures coureuses de 800 mètres alors qu'elle a tout juste 18 ans et que personne ne la connaissait. Cela renvoie à un phénomène que Frédéric BAILLETTE a qualifié de procès de virilisation des athlètes femmes, procès dont elles sont victimes dès lors qu'elles produisent des performances et que leur corps se transforme, échappant aux normes de la féminité. On se demande alors : « Est-ce que c'est une vraie femme ? Est-ce qu'elle a triché ? Est-ce qu'elle a caché son anatomie ? A-t-elle pris des hormones ? ». Il serait intéressant de comparer les discours qui ont été tenus sur Caster SEMENYA avec ceux qui concernaient les Allemandes de l'Est dans les années 80, qui battaient tous les records (certains tiennent encore). Il était plutôt question de triche ; on mettait en cause leur musculature, leurs épaules très larges, mais pas leur identité ou alors seulement sur le mode de l'ironie « les femmes d'Allemagne de l'Est, enfin si on peut appeler ça des femmes... ». Pour Caster SEMENYA, il a tout de suite été question d'identité ». (31)

« Rien n'a changé depuis 40 ans, il se dit toujours la même chose » constate, effarée, Catherine LOUVEAU, qui explique que les sportives ont depuis toujours été l'objet d'un « procès de virilisation » (32). « Déjà dans les années 60 l'affaire était partie du doute visuel – 'elle n'a pas l'air féminine' - et de performances hors norme. Mais que signifient ces arguments ? »

31. *Propos de Philippe LIOTARD, auteur avec Frédéric BAILLETTE de Sport et Virilisme*

32. « *Le test de féminité, analyseur du procès de virilisation fait aux sportives* », Catherine LOUVEAU et Anaïs BOHUON, dans *Sport et Genre*, sous la direction de Thierry TERRET, 2000



*800 mètres des Championnat du Monde d'athlétisme, 2008*



*Magazine « people » du 10 septembre 2009, Caster Semenya en couverture*

### 3. Analyse réflexive : La traque aux sorcières ?

Dans notre partie d'analyse antérieure nous présentions le corps de la femme comme un objet sacré dans la mesure où celui-ci est considéré comme fondamentalement intouchable dans la société.

Le corps de l'athlète féminine au moment du développement de l'athlétisme moderne apparaît ainsi au cœur des polémiques.

Les corps vêtus de tenues courtes et fonctionnelles dévoilent des corps qui tendent à se muscler et se spécialiser sur les stades d'athlétisme. Les corps des « athlétesses » sont alors scrutés, critiqués et surtout examinés.

Il est accepté que le corps de la femme ne soit plus seulement celui de la procréatrice, les normes et la normalité ont évolué, mais cette acceptation sociale nouvelle fait apparaître d'autres « innovations » et d'autres questionnements.

Pour apprécier l'état normal ou pathologique d'un sujet, il faut ainsi considérer sa relation au milieu naturel mais aussi sa relation sociale et culturelle. Les normes vitales sont intérieures et émanentes à l'organisme.

Les athlètes inter-sexuées sont alors considérées comme des personnes déviantes, apparaissant en marge de la normalité biologique et sociale.

Mais les sujets inter-sexués ont depuis toujours existés, apparaissant dans diverses sociétés (mythologie grecque, sociétés océaniques, Japon, culture arabo-musulmane, maya...).

Le terme d'hermaphrodisme appliqué aux humains a commencé à être employé par la médecine vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, et a longtemps été considéré et l'est encore par certaines sociétés et certains médecins comme une pathologie.

Environ un enfant sur deux mille naît avec une morphologie sexuelle "ambiguë". On parle de personnes intersexuées, hermaphrodites ou androgynes. Dans une société qui ne reconnaît que des "hommes" et des "femmes", les intersexués sont considérés comme des "anomalies".

Les affaires polémiques, entre autre, de Caster SEMENYA et Santhi SOUNDARAJAN ont ainsi permis de faire se déplacer le curseur d'acceptation de la normalité corporelle, en mettant en évidence la présence et la souffrance de « ce mélange des genre », de ce troisième sexe pourrions-nous ajouter. Toutes deux ayant eu très jeune une sur-médiatisation de leur sexualité, ayant conduit à des états de dépression grave allant jusqu'à la mise en danger de leur intégrité physique notamment par des tentatives de suicide.

Les personnes qui présentent une morphologie sexuelle "ambiguë" font partie de notre société et ont le même droit que tout autre citoyen de s'épanouir, notamment dans le cadre d'activités sportives et culturelles.

Il est à noter qu'à l'occasion des Jeux Olympiques de Londres de 2012, la plupart des commentateurs sportifs et des articles dans les médias tentaient d'expliquer le cas « Caster SEMENYA » en donnant des indications et des explications scientifiques quant aux modalités de participation de l'athlète dans la catégorie féminine. : son suivi hormonal, ses traitements, l'incidences sur ses performances. Ces explications montrer la volonté de voir le cursus de la normalité se déplacer.

## ***II. LE CORPS OUTIL***

### ***MODELAGE ET INSTRUMENTALISATION DES CORPS***

#### ***1. Une mise en jeu des corps, prémisses du féminisme :***

Le parcours fut long et laborieux en ce qui concerne l'appropriation des stades par les femmes athlètes. Les débuts du XX<sup>ème</sup> siècle annoncent les balbutiements de l'athlétisme féminin. La pratique masculine est déjà bien en place et tend à se développer sous l'impulsion de fervents supporters. Notamment le Baron Pierre de COUBERTIN, et Dimitrios VIKELAS, qui rappelons le sont à l'origine de la rénovation des Jeux Olympiques modernes. Ces passionnés de sport et d'athlétisme n'envisagent ces pratiques que par la gente masculine et tiennent, parmi d'autres, des propos quasiment dédaigneux à l'égard des femmes qui revendiquent leur droit à la pratique des sports de compétitions et plus particulièrement de l'athlétisme.

Les femmes pratiquant l'athlétisme sont rares et pour la plupart issues de catégories aisées ayant accès aux loisirs. De ce fait les femmes prenant cette orientation sont celles disposant de qualités physiques naturelles et ayant développées un intérêt pour ce jeu nouveau. Le corps est ainsi utilisé pour satisfaire un besoin de pratique physique, de démonstration de son appartenance à cette population qui a du temps pour les loisirs et le jeu.

Cet engagement corporel dans l'activité athlétique était alors motivé par l'envie de vivre et découvrir des expériences nouvelles. Le corps est ainsi utilisé « tel qu'il est », au regard des dispositions physiques particulières.

En 1912, en France est créé le premier groupement sportif de femmes, intégrant l'athlétisme : « Fémina - Sport ». Ce rattache à cette union sportive féminine un journal : « Fémina ». Le premier championnat de France d'athlétisme est d'ailleurs organisé le 16 juillet 1917 par les instances de cette mouvance. Pierre PAYSSE crée la FSFSF (Fédération des sociétés féminines sportives de France), en décembre 1917 avec Pierre PELAN. Ils font appel à deux femmes : Mme SURCOUF qui est nommée vice présidente et Alice MILLIAT (« l'apôtre » du sport féminin (33)) qui devient trésorière. Les sports de plein air féminins sont bien lancés. De plus en plus de femmes, pratiquent le cross country ainsi que les épreuves d'athlétisme de l'époque. Désormais chaque année, un calendrier estival d'athlétisme, avec championnats, interclubs, critériums et fêtes est régulièrement offert au public.

33. « *La fabuleuse histoire de l'athlétisme* » Robert PARIENTE, Alain BILLOUIN édition 2003

Il est bien souvent impossible de déterminer la spécialité des athlètes, si elles en ont une, à la seule vue de leur corps et morphologie. En effet lorsque nous consultons les résultats des réunions d'athlétisme, les épreuves étant restreintes la plupart des participantes concourent aussi bien dans les épreuves de courses, de sauts et de lancers. Ainsi la non-spécialisation corporelle rend possible une pratique éclectique : ainsi une athlète peut fort bien être médaillée en poids, hauteur, longueur, courses de vitesse et de haies.

Le niveau de performances réalisées, ainsi que les techniques mises en œuvre à cette époque, c'est-à-dire dans les prémices de l'athlétisme féminin moderne, sont simples, voire rudimentaires.

A l'occasion des championnats de France d'athlétisme de juillet 1917, échelonnés sur 6 jours, se tiennent les épreuves féminines de hauteur, longueur, lancer du poids (à deux mains), 80m, 400m, (cette épreuve ne réapparaîtra qu'ensuite en 1957), 83m haies (qui sera remplacé en 1928,1929 et de 1931 à 1968 par le 80m haies puis le 100m haies), le 1200 mètres.

<b>Discipline</b>	<b>Athlète</b>	<b>Performance</b>
80 m	Thérèse Brulé	12 s 4
400 m	Thérèse Brulé	1 min 16 s 2
1 200 m	R. Mireux	4 min 59 s 0
80 m haies	Suzanne Cuzin	20 s 0
Saut en hauteur sans élan	Thérèse Brulé	0,95 m
Saut en hauteur	Thérèse Brulé	1,23 m
Saut en longueur sans élan	Suzanne Cuzin	2,21 m
Saut en longueur	Suzanne Cuzin	4,15 m
Lancer du javelot	Suzanne Cuzin	15,84m
Lancer du poids (2 mains)	Violette Morris	13,92 m

Nous noterons par exemple les résultats des Championnats de France de 1917 où Suzanne CUZIN établit les records du saut en longueur avec et sans élan, du 80 mètres haies et du lancer du javelot.

Alice MILLIAT demande en 1919 au Comité Olympique International d'inclure quelques épreuves féminines au programme des Jeux d'Anvers. Coubertin s'y est opposé ardemment.



Comme le souligne Nathalie ROSOL (34), l'appropriation féminine de l'athlétisme provoque la montée d'un anti féminisme dirigé contre les athlètes. L'hypothèse avancée est donc celle d'un féminisme naissant en réaction d'un antiféminisme social, médical et sportif.

Le terme féminisme apparaît au XIX<sup>ème</sup> siècle dans le langage médical pour identifier un défaut de virilité chez les individus masculins: « Le féminisme entend alors ouvrir des perspectives en redonnant au genre humain sa double acceptation sexuelle. Son objectif principal est l'inscription de l'égalité des sexes dans la loi et dans les mentalités. » (35)

L'athlétisme féminin développé par la FSFSF reprend le modèle des pratiques masculines, les épreuves et les règlements sont similaires, l'entraînement des championnes est supervisé par certains entraîneurs hommes.

Les mouvements féministes prennent également de l'ampleur en Grande-Bretagne, où en 1919, l'athlète Elaine Burton fait scandale aux championnats officiels d'athlétisme d'Angleterre, en osant concourir en « culotte de sport ». Cette tenue est pourtant adoptée par les athlètes masculins, se révélant être beaucoup plus fonctionnelle que les longs pantalons ou robes qui étaient utilisés auparavant.

Les critiques assimilent le style de « l'athlète » à celui de la Garçonne qui fait scandale et traduit dans son apparence une transgression sexuelle.

En mars 1932 nous pouvons lire dans Fémina Sport : « si l'athlète libre d'allure, alerte, habillée avec goût et sens pratique, la frimousse expressive, l'œil vif et interrogateur, provoque l'admiration chez son compagnon masculin », n'est ce pas grâce à sa liberté de pratiquer son sport ? Ce discours aux revendications féministes porte vers une égalité, une complémentarité des rapports de genre, cette tentative d'égalité est visible chez les athlètes à travers les choix de leur apparence extérieure, de l'exposition des corps voués à l'effort.

« Le marquage du sexe par le vêtement reste un trait culturel fondamental de la société française traditionnelle et assigne chaque sexe à sa place dans des manifestations de la vie sociale » (36). Ainsi les « athlètes » vont à l'encontre des codes sociaux en habillant leurs corps comme le font les sportifs à l'intérieur des stades. Les anciennes jupes culottes longues et bouffantes se transforment en shorts courts, voir en culottes de sports, et les blouses cachant les poitrines deviennent des t-shirts.

34. « Le sport vers le féminisme », « L'engagement du milieu athlétique féminin français au temps de la FSFSF (1917-1936), Nathalie ROSOL 2004

35. « L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième république » KLEJMAN et ROCHEFORT, 1989

36. « Les Garçonnes. Modes et fantasmes des Années Folles », BARD, 1998

L'appropriation par les femmes de la tenue des hommes en athlétisme est encouragée par les dirigeants de la FSFSF (37) mais décriée par de nombreux hommes et femmes attachés à la valorisation de comportements plus prudes et conservateurs. En effet, cette masculinisation de l'apparence légitime les performances féminines compétitives et rend ainsi crédible les records de pratiquantes du fait d'une meilleure aisance gestuelle.

Ainsi comme le précise Nathalie ROSOL (38) « être à l'aise » décrit bien le succès de la mode féminine des Années Folles (période s'étalant de 1920 à 1930), qui suit le changement des mœurs : vie plus active des femmes, qui s'initient dans de nouveaux domaines, qui se déplacent, prennent le tramway... La Garçonne montre son corps, coupe ses cheveux, et transgresse l'interdiction de porter un pantalon (Ordonnance de la Préfecture de police toujours en vigueur depuis 1800), elle laisse bronzer sa peau, raccourcit son tailleur, se maquille et se montre dénudée. (39)

L'« athlète », comme nous l'avons précisé, porte un short et un t-shirt, elle ne noue plus ses cheveux mais les coupe, elle travaille son corps, l'embellit, l'expose, met en avant sa nouvelle assurance et son allure sportive. La mode sportive féminine, et la façon de vêtir son corps se généralise hors des stades. Cette mode de la sportive, symbolise la liberté avec l'idée sous-jacente de permettre aux femmes d'accéder aux mêmes activités que les hommes, et de disposer de leur corps en toute liberté.

37. « Les Sportives », 29 septembre 1923

38. « Le sport vers le féminisme », « L'engagement du milieu athlétique féminin français au temps de la FSFSF (1917-1936), Nathalie ROSOL 2004

39. « La mode des années 1920 en images » Charlotte FIELL, Emmanuelle DIRIX, 2011



*Mademoiselle BENS gagnante des 80m plat et du 83m haies.  
Colombes 29 juin 1922  
Championnat de France féminin*



*Mademoiselle BREARD  
1920*



*Ethel Catherwood championne olympiques de saut en hauteur (1m59) 1928, Amsterdam.*

*Elle disputa sa première compétition l'année précédente seulement !*



*Mildred DIDRIKSON, championne olympique en 1932 aux JO de Los Angeles au Javelot,*

*80mètres haies, et vice-championne au saut en hauteur.*



*Une inconnue, illustrant le style « garçon »*



*Charlotte ANDLER 1929*



*Modèles de chemisiers et tricot  
La Femme chic, vers 1925*



*La mode des années 1920 en images  
Charlotte FIELL, Emmanuelle DIRIX*

## 2. Des corps spécialisés, stéréotypés (1945 à ...?):

L'athlétisme féminin porté entre autre par Alice MILLIAT prend de l'ampleur dans l'organisation des sports en France et même au-delà des frontières.

En effet après le refus en 1919 de Pierre de COUBERTIN d'inclure quelques épreuves féminines aux Jeux Olympiques d'Anvers (1920), différentes nations s'organisent en Europe et aux Etats Unis pour développer et faire accepter la pratique de l'athlétisme féminin au même niveau que les hommes.

En 1926, lors de la 25<sup>ème</sup> session du CIO qui a eu lieu à Lisbonne au mois de mai, il est décidé de permettre l'admission des femmes à un nombre restreint d'épreuves athlétiques.

Les données du Comité Internationale Olympique (CIO) en ce qui concerne les épreuves d'athlétisme féminines présentes aux Jeux Olympiques constituent un bon indicateur en ce qui concerne l'acceptation par les instances sportives, les pratiquant(e)s ainsi que les représentations publiques. (40)

En effet les épreuves d'athlétisme programmées aux différents Jeux révèlent ce qui se pratique et « s'autorise » en matière de compétition fédérale et qui est déjà acquis, voire banalisé.

Ainsi progressivement l'avènement des compétitions féminines de haut niveau est relayé par la presse et mis en valeur par certains journalistes, bien que décrié encore par d'autres. Ces « athlétesses » étant pour la plupart des représentations publiques des cas particuliers, des épi-phénomènes.

Avec ce semblant de légitimisation, l'athlétisme féminin, suit ce qui se passe dans la sphère de l'athlétisme masculin. Les disciplines se diversifient, amenant des groupements d'épreuves que nous pouvons catégoriser en disciplines de courses, sauts et lancers.

La diversification des épreuves, l'augmentation des enjeux associés à une concurrence plus forte, les qualités requises par chaque spécialité vont transparaître au travers de morphologies spécifiques.

Ainsi on aura tendance à retrouver des stéréotypes en matière de morphotypes d'« athlétesse », plus particulièrement dans les disciplines de lancers et de sauts.

De façon globale, la lanceuse est souvent grande et massive et la sauteuse est souvent grande, frêle et légère.

Ce déterminisme corporel est illustré par certaines athlètes emblématiques. Certaines athlètes feront exceptions mais il n'en reste pas moins vrai que les lanceuses et les sauteuses illustrent parfaitement l'idée du corps spécialisé.

40. « ATHLETISME : participation au cours de l'histoire des Jeux Olympiques » SERVICE RECHERCHE ET REFERENCE, CIO, 2011

Jeux Olympiques	Epreuves féminines d'athlétisme
1928 Amsterdam	100 mètres, 800 mètres, 4X100 mètres, disque, hauteur
1932 Los Angeles	<i>Le 800 mètres est supprimé</i> , 80 mètres haies et javelot sont ajoutés
1936 Berlin	
1948 Londres	Le 200 mètres, le poids, la longueur sont ajoutés
1952 Helsinki	
1956 Melbourne	
1960 Rome	Le 800 mètres est à nouveau programmé
1964 Tokyo	Le 400 mètres et le pentathlon sont ajoutés
1968 Mexico	
1972 Munich	Le 100m mètres haies remplace le 80 mètres haies, le 1500 mètres et le 4X400 mètres sont ajoutés
1976 Montréal	
1980 Moscou	
1984 Los Angeles	L'heptathlon remplace le pentathlon, le marathon et le 3000 mètres sont ajoutés
1988 Séoul	Le 10 000 mètres est ajouté
1992 Barcelone	Le 10 kilomètres marche est ajouté
1996 Atlanta	Le 5000 mètres remplace le 3000 mètres et le triple saut est ajouté
2000 Sydney	Le 20 kilomètres marche remplace le 10 kilomètres marche, le marteau et la perche sont ajoutés
2004 Athènes	
2008 Pékin	Le 3000 mètres steeple est ajouté
2012 Londres	

Dès la fin des années 1940, les performances augmentent de façon importante ; cette progression est à mettre en relation avec le fait qu' « on cherchera dans certains pays des gabarits hors du commun, les caractéristiques qui permettent d'aller plus loin ». (41)

41. « La fabuleuse histoire de l'athlétisme » Robert PARIENTE, Alain BILLOUIN édition 2003



1964 : Brown

*Earlene BROWN, Etats Unis, lanceuse de poids et de  
disque, participation aux JO de 1956, 1960, 1964*



Bundesarchiv, Bild 182-0904-0012-001  
Foto: Koch, Wien, 14. September 1968

*Marita GUMMEL, RDA,  
lanceuse de poids  
JO Mexico, 1968*



Bundesarchiv, Bild 182-0904-0012-001  
Foto: Wenzel, 12. September 1964

*Renata GARISCH, RDA  
lanceuse de poids  
JO Tokyo, 1964*





*Alice COACHMAN,  
sauteuse en hauteur,  
Etats Unis,  
JO Londres, 1948*



*Lolanda BALAS,  
sauteuse en hauteur,  
Roumanie,  
JO Rome, 1960 et  
Tokyo, 1964*



*Ulrike Meyfarth,  
sauteuse en hauteur,  
RDA,  
JO Munich, 1972*

### 3. Le corps façonné, le corps sacrifié (1965 à aujourd'hui...):

Les morphologies et les corps types ne sont plus le mot d'ordre, la nécessité devient désormais de muscler les corps pour être efficace et développer et affiner sa technique dans sa discipline de prédilection.

Les qualités spécifiques à chaque activité et dont l'importance apparaît lors de la période précédente vont rester essentielles mais de voir être développées : la sauteuse, plutôt grande, « ne doit pas grossir mais se muscler », « la lanceuse grande et déjà lourde doit se muscler et prendre encore du poids, la coureuse de fond doit développer ses capacités de production d'énergie et éliminer toute masse inutile. Désormais, on entre dans l'ère où il est nécessaire de se muscler pour faire du sport... ». (42)

Le fruit de recherches menées un peu partout dans le monde va être « incorporé » à la préparation des athlètes hommes et femmes. En effet ce que nous pouvons appeler « le retard » pris par les « athlétesses » en ce qui concerne leur participation et leur entraînement en athlétisme tend à se réduire par rapport au domaine masculin.

Les différences entre les épreuves masculines et féminines tendent également à se réduire. Les possibilités physiologiques de la femme ne sont plus autant remises en questions, au moins par les scientifiques. Les JO de Tokyo amorcent le changement Les épreuves combinées, d'abord le pentathlon (80 mètres haies, poids, hauteur, longueur) puis l'heptathlon (100 mètres haies, poids, hauteur, 200 mètres, longueur, javelot, 800 mètres), le 400 mètres, le 1500 mètres, le relais 4X400 mètres puis les épreuves de fond font leur apparition.

« Par leur intensité, leur niveau, les compétitions entre femmes commencent à ressembler, à s'y méprendre, à celles de leurs homologues masculins.

Progressivement le sport dit « féminin » perd sa spécificité qui ne tient plus qu'à la stricte distinction sexuelle des compétitions. En fait, depuis toujours, il n'y a qu'un sport, qu'une même logique de surenchère compétitive, commandée par la recherche du dépassement illimité. » (43)

« On a expérimentalement « torturé » les corps pour identifier les charges de travail et de stress les plus efficaces en vue de produire les meilleures performances. » (44)

42. « Des logiques motrices à l'œuvre dans les activités athlétiques à la construction d'une motricité athlétique à l'école » « Vers une technologie culturelle des APSA » C PRODHOMME

43. « La mâle donne » « Sport et virilisme » Frédéric BAILLETTE 1999

44. « Des logiques motrices à l'œuvre dans les activités athlétiques à la construction d'une motricité athlétique à l'école » « Vers une technologie culturelle des APSA » C PRODHOMME

Pierre ARNAUD précise la convergence évidente et incontournable des pratiques et de leur normalisation : « Avec le recul, j'ai constaté un alignement sur les standards du sport masculin. Si l'on s'en tient à la compétition, on peut même dire que le sport féminin n'existe pas. Dans presque toutes les disciplines, les femmes ont copié les pratiques masculines avec plus ou moins de bonheur (...). Ce sont aussi les mêmes règlements, les mêmes techniques, les mêmes performances à quelques années de distance. » (45)

Au début des années 1960, aux procédés de musculation intensive associés corrélatives à la technique prônée pour chaque discipline vont s'ajouter les premières prises de produits dopant, notamment les anabolisants.

Les corps d'une sprinteuse, ou d'une lanceuse peuvent alors évoluer voire « muter » au cours d'une carrière.

« On constate chez les athlètes un développement musculaire souvent important des jambes, ce qui est en parfaite liaison avec l'activité, mais aussi de façon moins immédiatement concevable, des épaules et des bras, à tel point que ceux-ci deviennent de véritables « body-builders »... « En course de demi-fond, on voit peu à peu se multiplier avec la coureuse Roumaine SZABO ou les coureuses chinoises, par exemple, des athlètes squelettiques, au visage émacié. » (46)

La sportive de haut niveau comme nous le précise Frédéric BAILLETTE et notamment l'athlète féminine de haut niveau de par sa transgression de l'ordonnance des sexes, est considérée inmanquablement comme un garçon manqué. « Si elle ne prend pas garde, si elle s'obstine à s'aventurer trop loin dans ce monde peuplé d'hommes, son corps subira les conséquences de cette intrusion. »

Il cite un journaliste sportif : « L'hommasse des stades est arrivée ! » « Les photos sont cruelles. En quatre ans, GRIFFITH-JOYNER a pris des épaules de déménageuse, des bras de culturiste, des cuisses d'haltérophile ».

Leur féminité est ainsi remise en question... « Ces championnes qui s'imposent sont-elles encore des femmes ? » (...) N'ont-elles pas transgressé les limites corporelles qui leurs sont traditionnellement imparties, au risque de devenir totalement autre ? » (47)

Leurs obligations de rendement sportif amènent leur corps à se viriliser. L'athlète de haut niveau perdrait-elle son identité sexuelle par cette métamorphose du corps ?

45. Revue Sport et Vie numéro 40 de 1997

46. « Des logiques motrices à l'œuvre dans les activités athlétiques à la construction d'une motricité athlétique à l'école » « Vers une technologie culturelle des APSA » C PRODHOMME

47. « La mâle donne » « Sport et virilisme » Frédéric BAILLETTE 1999

Avec leurs voix rauques, et leurs épaules carrées, les « athlétesses » est-allemandes des années 1980 ont ainsi fait couler beaucoup d'encre et engager beaucoup de discussions et débats autour des stades.

« Les observateurs pointilleux sur la question de l'orthodoxie des sexes stigmatiseront les poitrines raplapla, souligneront la dérégulation des règles et quelques autres effets « mutants » dus à la prise d'anabolisants, comme le développement remarquable du clitoris... »

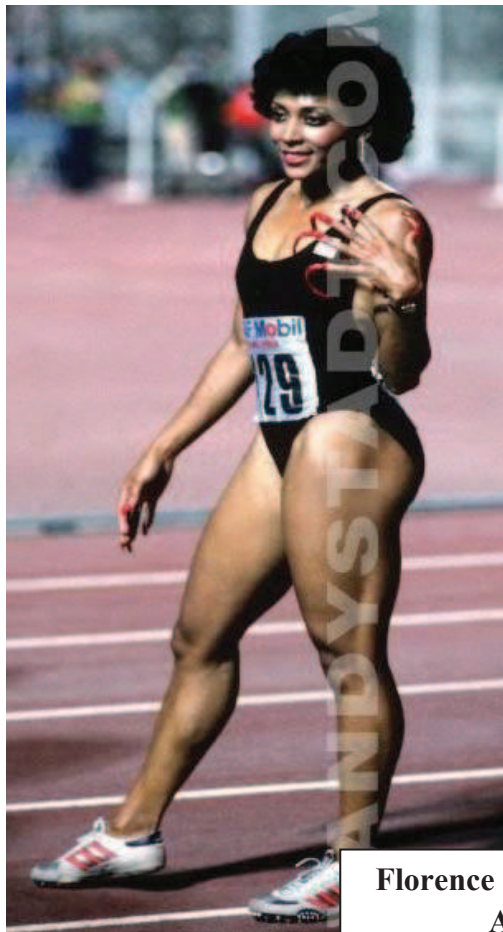
Les sportives de haut niveau n'ont plus de « corps » (plus de seins, plus de hanches), les caractères de la féminité se sont effacés et « avec eux a disparu tout attrait physique ».

« La sportive faite homme, disgraciée, dévaloriserait l'image de la femme, comme s'il existait un féminin pur, originel. »...« les sprinteuses n'ont plus rien de gazelles noires, mais s'apparentent désormais à des buffles. »(48)

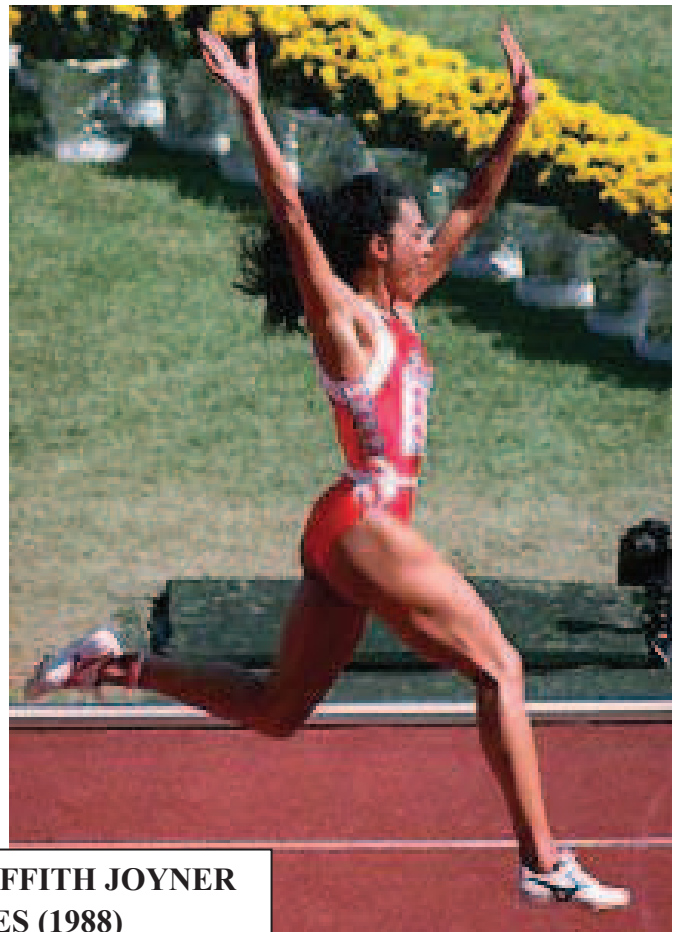
48. « Les Z'héros du sport » « Tableau des mœurs sportives de notre temps », Guillaume FABERT, 1990



**Florence GRIFFITH JOYNER  
AVANT (1983)**



**Florence GRIFFITH JOYNER  
APRES (1988)**





Sydney 2000, Marion Jones, Katerina Thanou, 2 athlètes dopées



*Gail DEVERS*



*Gabriela SZABO 2001 Meeting de Rome*



*Paula Radcliff et Monika Drybulska  
JO Pékin, 2008*

#### **4. Analyse réflexive : Subtilisation et duplication des attributs masculins et Sur-féminisation**

Nous précisons précédemment dans les parties d'analyse réflexive l'aspect sacré du corps de la femme. Cette sacralisation prend une dimension toute particulière lorsque nous l'associons au processus de libération des corps (hommes et femmes) et plus particulièrement celui des femmes athlètes.

L'évolution de l'athlétisme de haut niveau que nous avons évoqué à grands traits nous a permis de mettre en évidence la libération, et l'instrumentalisation des corps des « athlètes » par l'incorporation de certaines caractéristiques masculines et leur redéfinition et leur réappropriation par ces dernières.

Les représentations publiques ont progressivement accepté voire encouragé la fréquentation des stades par les femmes, celles-ci encouragées par les modifications sociales liées aux progrès industriels, à la répartition des tâches professionnelles hommes/femmes pendant et après les conflits armés (premières et deuxième guerres mondiales).

Les normes sociales, religieuses, morales, politiques, économiques et esthétiques sont fortement remaniées, notamment par les nouvelles formes de pratiques corporelles dans notre société.

D'autre part les corps des femmes athlètes et leur instrumentalisation au cours du développement de l'athlétisme au XXème siècle rendent compte également d'un double processus de diversification des corps d'une spécialité à l'autre et d'une sorte d'homogénéisation à l'intérieur de chacune d'elles.

La première période évoquée, celle des corps non spécialisés en athlétisme, des corps simplement utilisés, marque les prémices du féminisme et fait apparaître dans la société une femme nouvelle s'appropriant les atouts et attributs du sexe opposé pour faire valoir son droit de liberté.

Les femmes revendiquent le droit d'avoir accès aux mêmes loisirs que les hommes, et de ce fait agissent comme des hommes. Les normes en matière de mode, d'exhibition et d'utilisation de son corps se redéfinissent.



Mais les avis et opinions s'opposent. Cette innovation en matière de libération et d'utilisation du corps fait polémique. « Dans les années 1930-40, on dit que « les garçonnnes », dominent souvent les compétitions et engendrent un véritable malaise » (49)

La période suivante est marquée par une spécialisation des corps des « athlétesses » dans la mesure où les épreuves féminines se diversifient.

Ces différenciations au sein du stade vont amener des recrutements spécifiques selon les épreuves et vont aussi amener et faire perdurer certains stéréotypes en matière de corps. Yves TRAVAILLOT et Sébastien HAISSAT identifient « les années 60 et 70 » ainsi : « corps sportif, corps minceur, deux modèles distinct en voie de rapprochement ». Ainsi les athlètes femmes pratiquant des épreuves mettant en exergue un corps mince et marqué de vitalité (courses et sauts) marqueront les préférences des représentations publiques et des corps attendus par la société. « Rapidement, séduisent l'image juvénile, la minceur, et même la maigreur, incarnées par les mannequins à la une des magazines et des publicités. Le modèle androgyne et l'effacement des attributs sexuels qui l'accompagne s'imposent alors. » (50)

Comme précédemment la femme athlète se dote de caractéristiques masculines et la mode de l'époque suit ce phénomène. Ainsi nous postulons que pour exister la femme athlète met en exergue sa capacité et sa possibilité de se parer des attributs masculins et « les représentations des corps en vogue dans les magazines et les corps sportifs, minces, jeunes et en bonne santé, tendent à se rapprocher ». (51)

Les années quatre-vingt poursuivent l'acceptation de ces nouvelles normes en matière de corps : « un look forme », basé sur un corps ferme et musclé, se diffuse alors massivement dans les médias. « Le corps sportif tend à devenir la nouvelle norme à atteindre : le corps à la mode est sportif » (52)

Ainsi les corps regardés et plébiscités par les représentations publiques en matière d'athlétisme féminin vont être ceux des sauteuses et des coureuses, mais présentant des corps graciles avec une musculature raisonnée et raisonnable.

49. « La fabuleuse histoire de l'athlétisme » Robert PARIENTE, Alain BILLOUIN édition 2003

50. « Corps sportifs : corps à la mode au féminin depuis les années soixante », Yves TRAVAILLOT et Sébastien HAISSAT, Corps, 2007

51. « La femme publicitaire ; sport et chinchilla » Esprit numéro 62

52. « Corps sportifs : corps à la mode au féminin depuis les années soixante », Yves TRAVAILLOT et Sébastien HAISSAT, Corps, 2007

De plus ces corps d'athlètes vont devenir les corps à la mode dans la mesure où le « culte de la performance » (53), avec ses valeurs libérales est pris pour modèle, le corps est ainsi pensé comme le résultat d'une démarche délibérée, comme le produit d'un projet personnel guidé par l'épanouissement individuel. Il sert la cause d'un nouveau modèle de femmes épanouies : conquérantes, battantes, libres, actives. « Leur corps sportif, musclé, tonique, fruit d'un véritable travail sur soi-même, symbolise parfaitement ces valeurs » (54).

A partir de la fin des années quatre-vingt les corps des « athlétesses » sont de plus en plus spécialisés, sur-musclés et soupçonnés d'être maltraités par des pratiques de dopage et d'entraînement poussés. Ces excès ne rentrent plus en adéquation avec les standards de la mode et des corps attendus par la société. Les rondeurs, les femmes pulpeuses deviennent davantage les images recherchées.

Ainsi les sportives et athlètes féminines de haut niveau musculeuses et sachant conserver voire sur-jouer leurs attributs féminins vont être davantage plébiscitées.

Christine MENNESSON (55) dégage chez les femmes sportives, ayant adopté des attributs à connotations masculines, quatre principales formes identitaires : « les vraies femmes », les femmes « quand même », les femmes « présentables », les femmes « dans leurs tête » proche du garçon manqué.

L'opinion publique au cours du procès de l'athlétisme moderne accepte l'incorporation des facteurs corporels et sportifs masculins par les femmes dans la mesure où celles-ci sont capables de sublimer leurs attraits féminins, comme « les vraies femmes », les femmes « quand même ». Les femmes « présentables » ne suscitent pas de commentaires particuliers contrairement aux femmes « dans leurs tête » proche du garçon manqué.

Une femme athlète, spécialisée, musculeuse, façonnée par les charges de musculation ayant peut être eu recours au dopage ou à d'autres procédés maltraitant son corps sera acceptée et son « œuvre » comprise par les représentations publiques au regard des normes d'esthétisme et de beauté convenue sur les corps à un moment donné, à condition que leur féminité ne soit pas occultée.

Les femmes qui sont décriées sont le plus souvent celles qui ne rentrent pas et n'essayent pas de se rapprocher des standards de beauté véhiculés par les médias et acceptés et relayés par les représentations publiques.

53. « *Le culte de la performance* », Alain EHRENBURG, 1991

54. « *Corps sportifs : corps à la mode au féminin depuis les années soixante* », Yves TRAVAILLOT et Sébastien HAISSAT, *Corps*, 2007

55. « *Des femmes au monde des hommes* » Christine MENNESSON, 2000

« Prenons la lanceuse de marteau Manuela MONTEBRUN, choix limite puisque discipline dont tout le monde se désintéresse et physique pas commode de la championne de France. – Manuela est une armoire à glace,..., aux cheveux coupés courts, aux cuisses épaisses, au torse large et solide. » « Manuela se fout de déplaire ». « elle sait que les télés ne s'intéresse pas à elle parce qu'elle est grosse. Grosse de muscles, de nerfs, de puissance et de rage, mais la télé fait pas la différence. Elle sait à quoi tient cette invisibilité : « Nos gabarits passent moins bien à la télé que ceux des sprinteuses, nous n'intéressons pas les caméras ». (...) Une discipline crânement sportive, pas du tout glamour : travailler la puissance et le geste, n'être qu'en force, se moquer de la représentation. » (56)

Il nous semble alors que nous assistons à un phénomène de *sur-féminisation*, permettant un camouflage de la virilité. Le processus de développement de l'athlétisme féminin a construit ce phénomène de *sur-féminisation* après avoir connu une phase de *subtilisation* et de *duplication* des attributs masculins.

Ce récapitulatif historique et le rappel de la nature des regards portés sur le corps de la femme athlète, selon sa discipline de prédilection, nous amène à postuler les hypothèses suivantes :

- Nous constatons ainsi à l'encensement des athlètes féminines qui sont capables d'être performantes et qui s'exposent en parallèle dans une vie d'épouse et ou de femme accomplie (Fanny Blankers Koen mère et épouse accomplie « une mère en or » article de 1948 dans l'Equipe, Marlène Ottey, Christine Aron...).
- D'autre part les « vraies femmes » et les femmes « quand même » sont repérables en athlétisme, dotées de marqueurs de féminité (maquillage, bijoux, tenues, coiffure, attitudes devant les photographes) employés pour contrebalancer la virilisation apportés par leurs muscles massifs. (Florence GRIFFITH JOYNER, Gail DEVERS...)

- De plus les médias, et la société accepteront plus aisément les athlètes féminines impliquées dans des épreuves ne « déformant » pas excessivement le corps de la femme (comme c'est avancé dans les épreuves de lancers) et encenseront les morphotypes atypiques des lanceuses qui réussissent au plus haut niveau. (Leryn FRANCO, Première dauphine à l'élection de Miss Paraguay et représentante du Paraguay au JO de Pékin).

Plus la discipline a une connotation masculine (virilité force technique) plus l'athlète sera appréhendée au travers de ce filtre esthétique et on rendra d'autant plus honneur à une lanceuse esthétiquement belle et technique.
- Enfin les athlètes spécialisées et musculeuses sont accueillies favorablement lorsqu'elles sont performantes tout en maîtrisant une technique irréprochable. Un lien est à faire entre les notions de grâce (historiquement et communément attribuées aux femmes), d'esthétisme et de technique maîtrisée. Eunice BARBER a souvent été critiquée par rapport à sa technique « brouillonne » et du même coup ces performances moins valorisées voire amoindries. Tandis qu'une athlète performante, et techniquement aguerrie comme Carolina KLÜFT est décrite avec des termes positifs et valorisants. Les deux athlètes réalisant pourtant des performances de niveau similaire.



*Gail VEVERS*



*Florence GRIFFITH JOYNER*



*Leryn FRANCO, Première dauphine à l'élection de Miss Paraguay et représentante du Paraguay au JO de Pékin*



*Aksana MIANKOVA, médaille d'or du lancer de marteau  
Jeux olympiques 2008, Pékin*



*Manuela MONTEBRUN, 5<sup>ème</sup> au lancer de marteau  
Jeux olympiques 2008, Pékin*

## ***CONCLUSION ET PERSPECTIVES***

Les différences entre les athlètes et les « athlétesses » au cours du processus de développement de l'athlétisme moderne s'inscrivent dans les corps.

Ces femmes, à toutes époques et dans diverses sociétés, interrogent non seulement la hiérarchie entre les sexes, mais également les possibilités qu'ont les femmes à disposer librement de leur corps.

Les transformations corporelles, ou indirectement celles des tenues utilisées en athlétisme ont toujours suscité un grand intérêt des médias, mais aussi des spectateurs avertis ou non.

Il est à noter que les commentaires réalisés sur les athlètes femmes sont plus souvent associés à leur physique, plastique ou tenue. Concernant leurs homologues masculins, les commentaires sont davantage axés sur la technique ou leurs palmarès.

Le corps de la femme, et de ce fait de la femme sur les stades est « sacralisé » dans la mesure où celui-ci est considéré comme fondamentalement intouchable, et à traiter de façon particulière. Ce particularisme qui n'est pas forcément voulu par les femmes, nous rappelle le concept de domination masculine énoncé notamment par Pierre BOURDIEU (57).

L'univers médiatique reflète cette supériorité, comme le rappelle Mathieu CARNAL, dans la mesure où celui-ci reste majoritairement à destination d'un public d'hommes et où la norme masculine se confond avec la norme universelle, puisque « le masculin constitue la norme et la catégorie féminine apparaît comme l'option marquée. » (58)

En athlétisme, l'intégration de nouvelles disciplines féminines, la prise en compte des athlètes hermaphrodites, l'acceptation du port du hijab par les concurrentes musulmanes sont des éléments permettant de décroiser les genres et de faire évoluer cette discipline vers une activité plus universelle basée sur la quête honnête d'une excellence sportive.

Les acteurs du monde de l'athlétisme et du sport en général ainsi que quelques personnes averties sont conscients des charges de travail que subissent les corps, et de l'intérêt voire de la nécessité à développer la pratique dans le monde, mais les différences de genres subsistent et la fixité et l'assignation identitaire à un rôle sexué, rendent compte d'un refus d'associer au « féminin » les valeurs d'agressivité, de compétition, de force, de vitesse et de puissance.

57. « *La Domination masculine* », Pierre BOURDIEU, 1998

58. « *Le combat virtuel au féminin : L'exemple de Tekken 3* », Mathieu CARNAL, « *Images de la femme sportive* » Laurent GUIDO et Gianni HAVER, 2003

Ainsi au cours du processus de fédéralisation de l'athlétisme, les stades auront connus des « corps cachés », qui par ce camouflage, ne feront pas état de ces qualités et permettront aux compétitrices d'être en adéquation avec les normes et normalités attendues en matière de corps féminins.

A d'autres époques ces attributs propres à l'autre sexe seront convoités et incorporés par les pionnières de l'athlétisme. Selon la subjectivité, voire l'honnêteté de chacune les attributs féminins seront également développés ou oubliés.

Certaines athlètes contemporaines vont ainsi faire ressortir leurs facteurs caractéristiques féminins afin de faire oublier les facteurs caractéristiques du masculin.

Les femmes athlètes à haut niveau façonnent leurs corps et s'exposent ainsi à être considérées comme « masculines », suivant un procès de virilisation humiliant et sexiste qui commence à partir du moment où les sportives sont « trop » grandes, « trop » fortes, « trop » musclées, « trop » performantes, « trop ou pas assez couvertes ». Aussi, les femmes trop performantes ont vite fait d'être soupçonnées sur leur identité sexuelle. Cette suspicion peut conduire, dans les cas les plus extrêmes, au recours humiliant à des tests de féminité, engendrant dans certains cas des détresses affectives et psychologiques importantes.

L'exploit sportif constitue un formidable levier pour faire évoluer les mentalités et infliger des démentis spectaculaires aux stéréotypes sexués qui tendent à assigner aux femmes certaines qualités déterminées, ou esthétiquement inappropriées dans des activités qui ne correspondraient pas aux critères de la « féminité ».

Par l'écho des médias, la mise en valeur (aspect technique, palmarès, procédés d'entraînement) des réussites des athlètes, peuvent contribuer à faire évoluer l'image que la société se fait des femmes et à repousser les limites que le préjugé commun leur assigne.

Des prolongements de recherche sont à entrevoir, notamment en ce qui concerne les stéréotypes des corps féminins en fonctions des épreuves pratiquées en athlétisme à notre époque. Ce point a été abordé dans ce travail mais gagne à être approfondi.

Une autre piste de recherche vise à rendre compte des corps féminins et de leur instrumentalisation dans des activités « nouvelles » inspirées des épreuves d'athlétisme. Partout dans le monde sont organisées depuis quelques années des compétitions qui sont l'occasion de célébrer et d'admirer l'agilité de femmes à courir en ... talons aiguilles.

Courir en Stiletto serait-il le stade ultime de la libération de la femme ?



## BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIEU Bernard et BOËTSCH Gilles, « Dictionnaire du corps » 2008
- BAILLETTE Frédéric, LIOTARD Philippe, « La mâle donne » « Sport et virilisme », 1999
- BALANDIER Georges, « Ce que « disent » le corps et le sport », « Corps et culture », revue Métissages » Numéro 6, 7, 2004
- BARD Christian, « Les Garçonnes. Modes et fantasmes des Années Folles », 1998
- BAUER Thomas, « La sportive dans la littérature française des années folles », 2011
- BILLOUIN Allain, CHARPENTIER Henri, LAGET Serge, « Les déesses du sport », 2007
- BOHUON Anaïs, « Caster Semya, l'incroyable athlète qui bouleverse l'éthique sportive », pour Mediapart
- BOURDIEU Pierre, « La Domination masculine », 1998
- BOURDIN Jean-Yves, Webzine No 10, <http://goliass-news.fr/article2997.html>, 1er août 2009
- BRESSAN Serge « Le sport et les femmes », 1981
- CALLÈDE Jean-Paul « Les femmes : un atout pour construire l'avenir du sport ? » Cahiers de l'USE n°16, 2003
- CANGUILHEM Georges, « Le normal et le pathologique », 1943
- CHARLET Sylvain, « L'athlétisme à travers les siècles », 2004
- CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, « Histoire du corps, Tome3 Les mutations du regard. Le XXe siècle »
- DAVISSE Annick LOUVEAU Catherine, « Sports, école, société : la part des femmes », 1991
- DAVISSE Annick, LORENZI Léo, RENOUX Jane, « Olympie, la course des femmes », 1980
- DREVON André, « Alice MILLIAT, La passionaria du sport féminin », 2005
- DURET Pascal, ROUSSEL Peggy, « le corps et ses sociologies », 2003
- EHRENBERG Alain, « Le culte de la performance », 1991
- ERARD Carine « Micheline OSTERMEYER : l'exception normale d'une « dissonance culturelle »
- FABERT Guillaume, « Les Z'héros du sport » « Tableau des mœurs sportives de notre temps », 1990
- FIELL Charlotte, DIRIX Emmanuelle, « La mode des années 1920 en images », 2011
- GUIDO Laurent et HAVER Gianni , « Images de la femme sportive », 2003
- HEBERT Georges, « Muscle et beauté plastique », 1948  
<http://hijabandthecity.wordpress.com>  
<http://www.lexpress.fr/actualite/sport/jo>
- KERANGA Maylis et SORMAN Joy, « Femmes et sport », « Regards sur les athlètes, les supportrices, et les autres », 2009
- KLEJMAN et ROCHEFORT, « L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième république », 1989

L'Équipe, Les Jeux olympiques, Tome I - 1896-1960, 2003

L'Équipe, D'Athènes à Athènes: Tome II - 1964-2004, 2005

« Le Petit Journal », Supplément illustré du Dimanche 8 novembre 1903 n°677

« Les Sportives », 29 septembre 1923

LEGRAS J-M, « Vers une technologie culturelle des APSA », 2005

LIOTARD Philippe TERRET Thierry, « Sport et Genre »,  
« Excellence féminine et masculinité hégémonique », 2006

LOUVEAU Catherine, « Talons aiguilles et crampons alu... »  
« Les femmes dans les sports de tradition masculine », 1986

MENNESSON Christine, « Des femmes au monde des hommes », 2000

METOU DI M. « La Femme publicitaire : sport et chinchilla » dans Esprit, n°62, 1982,

PARIENTE Robert, BILLOUIN Alain, « La fabuleuse histoire de l'athlétisme », édition 2003

PRETTI Rachel, Revue Sport et Vie numéro 40, 1997

PRODHOMME C, « Des logiques motrices à l'œuvre dans les activités athlétiques à la construction d'une motricité athlétique à l'école »,  
« Vers une technologie culturelle des APSA » 2005

ROGER Anne TERRET Thierry, « Sport et Genre », « Objets, arts et médias », 2006

ROSOL Nathalie, « Le sport vers le féminisme »  
« L'engagement du milieu athlétique féminin français au temps de la FSFSF (1917-1936), 2004

SAINT-MARTIN Jean, TERRET Thierry, « Sport et Genre »,  
« Apprentissage du genre et institutions éducatives », 2006

SERVICE RECHERCHE ET REFERENCE, CIO,  
« ATHLETISME : participation au cours de l'histoire des Jeux Olympiques », 2011

SIMONET Pierre, VERAY Laurent, « Des sports et des hommes », 2000

SIMPSON J.L. ET AL, Journal of the American Medical Association,  
« Gender Verification in the Olympics », 2000

TERRET Thierry, « Sport et Genre », « La conquête d'une citadelle masculine », 2005

TRAVAILLOT Yves et HAISSAT Sébastien,  
« Corps sportifs : corps à la mode au féminin depuis les années soixante », Corps, 2007

WIELS Joëlle, «La différence des sexes : une chimère résistante», Féminin Masculin, mythes et idéologie, sous la direction de Catherine Vidal, 2006

WONDELL Paul, « Photosport », « L'évolution de la photographie de sport », 2000

## **Résumé**

Le développement de l'athlétisme au XXème siècle nous renseigne sur le contrôle et l'instrumentalisation du corps de la femme athlète. La pratique féminine de l'athlétisme se distingue de celle des hommes du fait du regard porté sur les corps féminins, de leur acceptation dans un sport à connotation virile.

Selon les sociétés et les époques, les normes en matière de corps fluctuent. L'évolution des droits des femmes associée à la libération progressive des corps amènent les représentations publiques à porter un regard nouveau sur ces pratiquantes. Les références littéraires et médiatiques nous laissent tout de même penser que l'athlète performante est préférée féminine, avec un corps respectant certains codes esthétiques.

## **Mots clefs :**

Athlétisme, femme, féminine, corps, représentations publiques, images, regards, haut-niveau, compétitions, normes, normalité, stéréotypes, médias, féminisme, masculinité, virilité.

## **Abstract :**

The development of athletics in the twentieth century tells us about the control and manipulation of the female athlete's body. The practice of female athletics differs from that of men because of the view on women's bodies, their acceptance in a virile-connoted sport.

According to societies and times, the standards regarding bodies fluctuate. The evolution of women's rights added to the gradual liberation of the body leads the public to get reviewed representations of these new sportswomen. References in the fields of literature and the media seem to suggest that the high-performance athlete is preferred feminine with a body respecting certain aesthetic codes.

## **Keywords:**

Athletics, woman, feminine, body, opinions (public representations), images, high-level, competitions, standards, normality, stereotypes, media, feminism, masculinity, manliness.